

Le petit Clajussien



Dossier spécial :
Être un citoyen en 2019
Les vœux du Maire
Vie de la commune
Les temps forts 2018
L'agenda 2019
Contacts utiles



**Journal municipal de
Saint Just de Claix**

**Commission
Communication**

**Mairie de
Saint Just de Claix**

**Sous la
responsabilité de
Monsieur le Maire.**

Janvier 2019

Dans ce numéro :

Les vœux du Maire	3 - 5
Compte-rendu des Conseils Municipaux	6 - 10
Etat civil	11
Les équipes communales - Partie 1 : Mairie, Poste, Bibliothèque.	12 - 15
Vie de la commune	16 - 18
Les écoles	19 - 21
L'ADMR	22 - 23
Le Sou des écoles	24
Vie de la commune	25 - 26
Rétrospective 2018 : Territoire de mémoire	27 - 31
Vie de la commune	32 - 35
Les plaques de cochers	36 - 38
Vie de la commune	39 - 43
2019 : L'Année de l'Abeille	44 - 45
Vie de la commune	46 - 48
Agenda	49
Dossier spécial : Être un citoyen en 2019	50 - 55
Le kiosque citoyen	56 - 57
Répertoire des entreprises et des artisans clajussiens	58 - 59
Maison médicale : Répertoire des professionnels de la santé	59
Le tissu associatif	60
Contacts utiles	60

Merci aux annonceurs de la commune qui nous ont aidé à réaliser ce bulletin municipal.

**Sans leur soutien il nous aurait été difficile de vous offrir un numéro si complet,
au regard des frais d'impression.**

**Nous avons essayé de faire au mieux avec nos moyens, en transcrivant vos documents
et publicités et espérons que le résultat est conforme à vos attentes et qu'il vous conviendra.**



**L'équipe de la
commission communication
Mairie de Saint Just de Claix**



Le petit Clajussien

Janvier 2019



Les vœux du Maire ...

Mes chers concitoyens,

C'est avec un réel plaisir que la municipalité et moi-même vous accueillons aujourd'hui dans notre salle des fêtes. Cette cérémonie des vœux est un moment privilégié de rencontre, de partage, et de convivialité. Quelle belle occasion pour se retrouver en famille, se rassembler entre amis et mettre de côté, pour un temps, les soucis et aléas de la vie. Un grand merci pour votre présence ici.

Comme chaque année, je reviens vers vous pour dresser le bilan de l'année écoulée et énumérer les axes forts de l'année à venir.

Comme chaque année la dureté du monde qui nous entoure s'impose à nous : terrorisme, conflits, montée des extrémismes, dérèglement climatique, catastrophes naturelles, migrations forcées et mal accompagnées ...

A notre échelle, cette année 2018 aura surtout été marquée par notre contentieux avec la société Lactalis. Cet imbroglio juridico-financier nous prouve à quel point nous sommes peu de choses entre les mains de multinationales prêtes à tout pour arriver à leur fin. J'ai toujours souhaité défendre les intérêts des Clajussiens et je resterai, soyez en sûrs, inflexible en 2019.

Chaque année je m'attache à vous démontrer combien nous sommes attachés à la défense du service public et je vous parle de la manière dont nous essayons de préserver la qualité de ces services publics mis à la disposition des Clajussiens. Mais chaque année je vous explique aussi et surtout le paradoxe devant lequel nous place l'Etat en réduisant nos ressources et en augmentant nos responsabilités.

"un premier kiosque citoyen se tiendra en mars dans le village. Un lieu citoyen au sein duquel tout pourra être discuté de manière sereine et constructive".

En ce début d'année, et à la lumière des manifestations des « gilets jaunes » de novembre et décembre, je me rends compte du fossé qui se creuse chaque jour, inexorablement, entre le gouvernement et le peuple ; entre ceux qui décident et ceux qui subissent. Cette fracture sociale dont on nous parle depuis plus de trente ans est bien présente et n'est pas prête à se résorber.

Comment parvenir, dès lors, à renouer le dialogue entre les Français et leurs représentants nationaux ? C'est là que la politique au sens noble doit intervenir et permettre de dessiner un avenir respectueux de tous les Français, donner des perspectives encourageantes et motivantes, La France se doit d'offrir à toutes et à tous un horizon attrayant où le déclassement perçu comme inexorable ne doit pas être une perspective.

Afin de participer à cet effort national permettant de réinstaurer un dialogue constructif dans le pays, j'ai souhaité l'ouverture d'un cahier de doléances en mairie et je vous invite à y consigner toutes vos préoccupations même si elles ne sont pas en rapport avec les thèmes fixés par le Gouvernement dans le cadre du Grand Débat National !

(Rappel des directives nationales : "la transition écologique", "la démocratie, la citoyenneté et l'immigration", "la fiscalité" et "l'organisation de l'Etat").

2018 s'achève donc et aura été marquée par de nombreux événements.

La commémoration de la fin de la grande guerre en novembre aura été l'occasion de belles rencontres. L'élaboration d'un graphe sur le mur du cimetière, l'exposition retraçant les événements de la guerre de 14-18 et

enfin le spectacle de théâtre et de danse du 10 novembre, auront joué à plein leur devoir de mémoire.

N'oublions pas combien la paix est fragile et qu'elle est un bien commun que nous devons préserver à tout prix.

Ces commémorations auront également démontré le dynamisme de nos associations et surtout montré l'intérêt de travailler main dans la main pour finaliser de beaux et grands projets. Un bel exemple de citoyenneté et de relations intergénérationnelles.

En 2018, comme en 2017 d'ailleurs, nous avons eu la chance de nous voir attribuer une nouvelle classe à l'école maternelle. Cette heureuse nouvelle vient nous prouver, une fois encore, l'attractivité de notre commune dont la population est en progression constante et continue. Cette augmentation de population n'est pas sans créer de nombreuses contraintes. Nous devons, dès aujourd'hui, anticiper cette hausse et travailler pour le futur, afin de continuer à proposer à nos habitants des services publics adaptés et de qualité.

De fait, et ce dès le début de cette année, nous travaillerons avec un programmiste qui aura la lourde mission d'anticiper les transformations futures de notre commune et nous proposer des solutions en particulier pour notre pôle scolaire, nos logements et nos équipements publics.

A cette occasion l'ensemble des partenaires de ce projet : municipalité, acteurs institutionnels et économiques, enseignants et bien évidemment habitants, seront sollicités pour faire part de leur avis. Cette consultation permettra d'avoir une vision exhaustive des pratiques de chacun et permettra à ce projet de coller le mieux possible aux aspirations de tous, et de garantir sa pérennité dans le temps.

Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier, ici, l'ensemble des personnels de la commune qui parviennent, par leur investissement sans faille et leur grand professionnalisme, à permettre à chaque habitant de notre commune de s'y sentir bien et favoriser, autant que faire se peut, le « vivre ensemble » auquel je suis intimement attaché.

L'année 2019 sera d'ailleurs pour les personnels une année de transition car un certain nombre de changements vont s'opérer. Notre responsable des services techniques, Thierry Falque, et Martine Vitte, notre directrice générale des services vont faire valoir tous les deux leurs droits à une retraite bien méritée. Nous allons devoir, dès lors, réfléchir à la réorganisation

Le petit Clajussien

des différents services et surtout anticiper les changements qui en découleront. Pour finir sur les personnels, je voudrai avoir une pensée plus particulière pour nos services de cantine, qui œuvrent chaque jour à offrir à nos jeunes enfants une cuisine de qualité, issue principalement de producteurs Bio et locaux. Cette qualité se retrouve d'ailleurs dans la poursuite de la mutualisation avec la commune de Saint Romans pour la fourniture des repas des écoles.

Cette volonté d'excellence a d'ailleurs été récompensée en novembre par la victoire de Saint Just de Claix au concours des cantines rebelles à Paris.

Un petit mot sur les travaux qui seront effectués en 2019.

Nous allons poursuivre la réfection de l'église tant en extérieur qu'à l'intérieur. Une attention particulière sera apportée à la traversée du village et nous continuerons à entretenir notre voirie.



Enfin je voudrai rendre, ici, hommage à deux Clajussiens.

Tout d'abord Valentin Leprêtre qui a reçu en 2018 la médaille de bronze pour son engagement associatif. Cette distinction est venue récompenser une attitude exemplaire irréprochable, un investissement sans faille dans le monde associatif. ... Bravo Tintin !

Une pensée pour Marie Thérèse Maritano qui est, depuis plusieurs années, la locataire d'un des logements communaux. Elle a toujours été très présente dans la vie de la commune en entretenant notamment les espaces verts autour de la mairie. Je sais qu'elle va prochainement quitter le village et je voulais la remercier chaleureusement.

Cette année, l'élaboration du budget communal sera marquée par une délicate arithmétique. En effet il va falloir faire coïncider un contexte économique difficile, une hausse des dépenses sociales, et une baisse significative des recettes.

Les arbitrages seront donc difficiles à opérer entre les différentes options proposées par notre équipe municipale.

L'année 2018 a été très propice aux travaux effectués dans les bâtiments, notamment les bâtiments scolaires, afin de pallier à une forte augmentation du nombre d'élèves.

La réfection de l'étanchéité de l'église, les logements, la cantine scolaire. Dans le cadre de l'amélioration des voiries, les travaux inscrits dans le plan guide se poursuivront.

Les débats d'orientation budgétaires 2019 s'inscriront dans notre volonté de rendre notre village attractif et dynamique tout en menant une politique fiscale favorable aux Clajussiens.

Le budget 2019 respectera la continuité des engagements mutuels que nous avons pris lors des élections en 2014.

J'invite ce soir, tous les citoyens et citoyennes à participer, et à s'engager dans leur commune.

En effet, 2019 nous mènera tranquillement vers les prochaines échéances municipales de 2020. Il est donc déjà temps de réfléchir à la suite de l'aventure pour Saint Just de Claix et j'invite ici, chacun d'entre vous, motivé par l'action municipale, à se rapprocher de nous afin de discuter, échanger, proposer, pour l'avenir de notre beau village.

A ce propos un premier kiosque citoyen se tiendra en mars dans le village. Un lieu citoyen au sein duquel tout pourra être discuté de manière sereine et constructive.

Je vous souhaite, une fois encore, une belle et heureuse année 2019 et je vous propose de nous retrouver autour du verre de l'amitié.

Bonne soirée à tous.

Joël O'Baton



**1^{er} réseau associatif de proximité
au service de la personne**

Concilier au quotidien vie professionnelle, vie familiale
et vie sociale pour toute la famille, aujourd'hui est un vrai défi.

L'ADMR vous conseille et vous accompagne dans vos démarches

Préparation de votre projet adapté à vos besoins
Demandes de prise en charge financières
Suivi des dossiers administratifs

Bénéficiez de notre savoir-faire et de notre expertise

Et découvrez la gamme de nos services :

DOMICILE - FAMILLE - AUTONOMIE - SANTE - PORTAGE REPAS

L'activité est exercée sur le périmètre d'intervention suivant : Auberives-en-Royans, Beauvoir-en-Royans, Chatelus, Choranche, Izeron, Pont-en-Royans, Saint Just de Claix, St Pierre de Chérennes, Saint Romans.

ADMR DU ROYANS
111 Rue des Lavandières
38160 SAINT ROMANS
Du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00
04 76 36 16 15 - admrroys@fed38.admr.org

Autorisation n°4835 délivrée le 18.02.2009 par le Conseil Départemental pour le service d'aide et d'accompagnement à domicile.
Autorisation n°4315 délivrée le 19.05.2009 par le Conseil Départemental pour le service d'aide aux familles

Conseil Municipal du 27 septembre 2018

Le 27 septembre deux mille dix-huit à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Just de Claix dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Joël O'BATON, Maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

OBJET : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION REZINE

Le Maire expose au conseil la convention proposée par l'association REZINE pour l'accueil d'une installation radioélectrique sur l'église de Saint-Just de Claix permettant l'émission et la réception de radiocommunications.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à signer cette convention à **7 voix pour et 4 abstentions.**

OBJET : DELEGATION DE L'INSTAURATION ET DE L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN RENFORCE SUR LES ZONES D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRES ESPACE ROYANS ET LES LOYES

Monsieur Le Maire rappelle que la délégation à SAINT MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTE du droit de préemption urbain (DPU) dont dispose actuellement la commune sur la/les Zone(s) d'Activité Economiques (ZAE) de son territoire, (présentée lors du Conseil Municipal) va permettre de compléter l'exercice de cette compétence.

La mise en œuvre de la capacité communautaire à préempter sur l'ensemble des ZAE nécessite donc de lui déléguer par délibérations concordantes l'instauration sous sa forme renforcée puis son exercice sur les zones d'activités communautaires Espace Royans et Les Loyes, selon la cartographie jointe en annexe (présentée lors du Conseil Municipal)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Saint-Just de Claix :

DECIDE DE DELEGUER LA COMPETENCE de la commune en matière d'instauration et d'exercice du droit de préemption urbain renforcé à SAINT MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTE sur les Zones d'Activité Economiques (ZAE) Espace Royans et Les Loyes délimitées sur le plan annexé à la présente.

AUTORISE le Maire à signer tous les actes afférents à cette affaire.

OBJET : MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA SECURISATION DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE

Le Maire présente au conseil municipal la proposition du Cabinet ALP'ETUDES pour une mission complète de maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement de la traversée du village.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **ACCEPTE à l'unanimité** la proposition du Cabinet Alp'Etudes pour un montant de 24 850 euros comprenant une tranche ferme de 22 200 euros et une tranche conditionnelle de 2 650 euros.

OBJET : CONVENTION ENTRE LE PREFET DE L'ISERE ET LA COMMUNE DE SAINT-JUST DE CLAIX POUR LA TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES AU REPRESENTANT DE L'ETAT

Après avoir pris connaissance de la convention de dématérialisation de la transmission des actes en Préfecture, le conseil municipal **DECIDE à l'unanimité** :

D'AUTORISER la collectivité à recourir à la transmission par voie électronique des documents budgétaires (BP, DM, BS et CA) et des actes soumis au contrôle de légalité.

Conseil Municipal du 27 septembre 2018

suite

OBJET : ASSAINISSEMENT DE L'ETOILE DU VERCORS

Le Maire informe le Conseil du Refus opposé à la Société de l'Etoile du Vercors à sa demande de Permis de Construire d'une Station d'Épuration Autonome non couverte, en zone agricole.

OBJET : ARRET DU PLU

Le Maire informe le Conseil que nous sommes toujours dans l'attente des avis des Personnes Publiques Associées.

OBJET : CONSULTATION PROGRAMMISTES

Le Maire informe le Conseil qu'une consultation est en cours, pour une mission de programmation concernant le groupe scolaire, la Maison Blanc et les espaces publics du village.

Christophe BOUCHET fait remarquer que les espaces publics ont déjà fait l'objet d'une étude à l'occasion du Plan Guide des déplacements.

(La réunion du 19 décembre dernier fixant les modalités d'intervention de cette étude a bien pris en compte cette remarque. L'ensemble des études déjà réalisées seront capitalisées et utilisées dans l'élaboration des prescriptions finales).

OBJET : REGLEMENT INTERIEUR DE LA BIBLIOTHEQUE

Le Maire propose au conseil de modifier l'article 2 du règlement intérieur de la bibliothèque municipale, afin de préciser que la gratuité de la cotisation annuelle est offerte à tous les enfants scolarisés à Saint-Just de Claix, y compris ceux qui sont domiciliés à l'extérieur de la commune.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **ACCEPTE à l'unanimité** d'offrir la gratuité de l'adhésion annuelle à la bibliothèque municipale, à **tous les enfants scolarisés sur notre commune**.

OBJET : INDEMNITE DE CONSEIL DU TRESORIER

Le Conseil donne un **AVIS DEFAVORABLE** au paiement de cette indemnité.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION ACCRO-ROC

ACCR-ROC gère les activités Escalade au Collège de Pont en Royans.

Le Conseil donne un avis **FAVORABLE** avec **8 voix pour et 3 abstentions**.

Il est convenu de consulter les autres communes du Canton pour répartir de manière proportionnelle les montants à allouer. La décision pour fixer la somme allouée sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

Comment assister au Conseil Municipal :

Toute personne peut y assister, quelle que soit sa domiciliation, sa situation, ou son intérêt, sans avoir à en justifier ou à en faire la demande.

RAPPEL IMPORTANT : Pendant la séance, le public ne doit en aucun cas marquer son approbation ou désapprobation de quelque manière que ce soit, et doit garder le silence.

Le conseil municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler " par ses délibérations les affaires de la commune ". Cette compétence s'étend à de nombreux domaines.

Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État.

Les dates des prochains Conseils municipaux sont affichées en mairie et sur le site internet.

Conseil Municipal du 15 novembre 2018

Le 15 novembre deux mille dix-huit à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Just de Claix dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Joël O'BATON, Maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

GERVY Danielle, JAILLOT Anne, ROYANNAIS Philippe, BOUCHET Christophe, MARSETTI Sandrine

OBJET : CHOIX DU PROGRAMMISTE

Le Conseil Municipal approuve le choix de la société AUA par la commission chargée de l'étude de programmation qui sera réalisée en 2019 pour l'évolution du pôle scolaire et de la maison Blanc.

OBJET : ACQUISITION DU BAR-RESTAURANT DU VILLAGE

Le bar restaurant GIL - BERNIE, mis en vente, a été évalué par le Service des Domaines à 255.000 Euros.

Le Conseil Municipal est **DEFAVORABLE** à cette acquisition par **7 voix contre et 1 abstention**

OBJET : PROJET « TERRITOIRE DE MEMOIRE » – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE SAINT JUST DE CLAIX ET LA SMVIC

Sylvain LAMBERT expose au conseil municipal la convention décrivant le contenu du projet Territoire de mémoire et la participation financière de la SMVIC.

Le conseil municipal, écoute l'exposé de Sylvain LAMBERT, et après avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à signer la convention de partenariat sus-indiquée.

OBJET : FOURRIERE ANIMALE – CONVENTION AVEC LA SACPA

Le Maire expose au conseil municipal la fermeture du refuge de Renage et par conséquent l'absence de fourrière animale à disposition de la commune depuis le 1^{er} janvier 2018.

Afin de pallier ce manque, une demande a été faite à la SACPA qui a accepté de proposer une convention de service.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet de convention, **AUTORISE** le Maire à la signer.

OBJET : CONVENTION AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

La fondation 30 millions d'amis a informé la commune qu'elle n'est plus en capacité de financer en totalité la stérilisation des chats errants.

Elle nous propose une convention qui fixe à partir du 1^{er} janvier 2019 une participation financière de la commune à hauteur de 50 % du coût des frais de stérilisation.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **ACCEPTÉ** à **8 voix pour et 2 abstentions** de participer à hauteur de 50 % au coût de la stérilisation des chats errants, qui sera effectuée par la fondation 30 millions d'amis.

AUTORISE le Maire à signer la convention applicable à compter du 1^{er} janvier 2019.

Conseil Municipal du 15 novembre 2018

suite

OBJET : SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE MUTUALISATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Monsieur le maire rappelle au conseil la convention de mutualisation du 23/12/2016 entre les communes de Saint-Romans et Saint-Just de Claix.

L'article 2.6 de cette convention stipule que les conditions de renouvellement peuvent être modifiées par avenant. Un bilan financier ayant été effectué, **il ressort un déficit de ce service.**

Le prix de vente actuel de 3.25 € devrait être porté à 3.64 € à compter du 1^{er} janvier 2019 pour pallier ce déficit.

La commune de Saint-Romans est informée de ce bilan négatif et prendra également une délibération à ce sujet.

La commission restauration composée de membres des deux communes souhaite continuer à distribuer des repas de bonne qualité tels que ceux qui sont préparés actuellement, avec des produits bio et locaux.

Le Conseil Municipal donne un avis **FAVORABLE** en attendant la décision du Conseil Municipal de Saint Romans et savoir si il donne son accord.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité** l'établissement d'un avenant pour fixer le prix de vente des repas à 3.64 € à compter du 1^{er} janvier 2019.

Au jour de la rédaction de cet article, le Conseil Municipal de Saint Romans a délibéré favorablement.

OBJET : DEPLACEMENTS ACCOMPLIS PAR LES ELUS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS - MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de l'exercice de leur mandat, les membres du conseil municipal peuvent être appelés à effectuer, sous certaines conditions, des déplacements. Ces déplacements occasionnent des frais de transport et de séjour.

A ce titre, les élus peuvent bénéficier de l'indemnisation des frais exposés dans le cadre de leur fonction « les fonctions de Maire d'Adjoint, de conseiller municipal, de président et membre de délégation spéciale donnent droit au remboursement des frais que nécessite l'exécution des mandats spéciaux. Les dépenses de transport effectuées dans l'accomplissement de ces missions sont remboursées sur présentation d'un état de frais. Les autres dépenses liées à l'exercice d'un mandat spécial peuvent être remboursées par la commune sur présentation d'un état de frais et après délibération du conseil municipal... »

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **APPROUVE à 8 voix pour et 2 abstentions** : les modalités de prise en charge et de remboursement applicables aux élus dans le cadre des mandats spéciaux, suivant les modalités décrites ci-dessus et sur présentation des pièces justificatives ;

les modalités de prise en charge et de remboursement des frais de déplacement applicables aux élus pour l'exercice habituel du mandat hors de la commune suivant les modalités décrites ci-dessus et sur présentation des pièces justificatives ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son Adjoint délégué, à conférer à titre dérogatoire et en cas d'urgence avérée, un mandat spécial à un élu, sous réserve d'une approbation du conseil municipal à la plus prochaine séance.

DIT que la dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits à l'article 6532 du budget.

OBJET : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Maire expose au conseil municipal que la mise à jour du PCS nécessite que chaque conseiller se positionne sur un rôle dans le poste de commandement, l'organigramme sera envoyé aux conseillers absents de cette séance afin d'actualiser leur engagement, les conseillers présents ayant d'ores et déjà confirmé leur position.

Conseil Municipal du 15 novembre 2018

suite

OBJET : CHAPITEAU

Le chapiteau du Club de foot a été mis en vente pour 3000 Euros.

Le Conseil Municipal est **DEFAVORABLE** à cette acquisition par **7 voix contre et 1 abstention** et demande de soutien à la SMVIC

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION ACCRO ROC

Le Maire expose au conseil municipal la demande de subvention de l'association ACCRO ROC pour l'activité d'escalade proposée aux élèves du collège de PONT EN ROYANS.

La subvention totale demandée aux communes du secteur est de l'ordre de 600 €.

Sur 39 élèves concernés, 4 sont domiciliés à SAINT JUST DE CLAIX.

Le maire propose donc au conseil d'attribuer une subvention proportionnelle au nombre d'enfants de Saint-Just de Claix concernés, soit 62 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 62€ à l'association Accro-Roc.

OBJET : ESSAI DE SIRENE

Il est décidé de faire un **test de la sirène** après en avoir informé les administrés par l'intermédiaire du prochain journal municipal : « Le Petit Clajussien ». **Cet essai sera renouvelé tous les premiers mercredis de chaque mois à midi.**

Le nouveau service de proximité DEKRA

LE CODE

Passer le code de la route à Saint Just de Claix

Désormais, c'est où vous voulez, quand vous voulez !

Inscription rapide sur www.le-code-dekra.fr

Vercors Auto Contrôle
St Just de Claix
04 75 48 95 17

VOTRE CENTRE

DEKRA Vercors Auto Contrôle
38680 Saint Just de Claix
Zone Industrielle Espace Royans
298 rue de l'Industrie
BUS 5020, arrêt Clairivaux
04 75 48 95 17

Vous accueille pour passer votre examen du code.
Renseignez-vous sur www.le-code-dekra.fr pour voir les sessions d'examen disponibles.

LE CODE

DEKRA

A Saint Just de Claix

Le petit Clajussien

ETAT CIVIL



Naissances

Naissances

Le 11 janvier

TAO (M) accueilli par Alexandre CARDINAL et Rachel GUILLOIS

Le 27 janvier

TOM (M) accueilli par Yannick MICHELON et Marine FIORDALISI

Le 10 mars

ELENA (F) accueillie par Yoann ABREU et Aurore BASTARD

Le 11 mars

MARTIN (M) accueilli par Bruno DENAUD et Joan GLORENNEC

Le 30 mars

CATTALEYA (F) accueillie par Quentin JOUGNOT et Cyrielle ANCEY

Le 15 mai

LOUANE (F) accueillie par Thomas BERRUYER et Sabine VOTEY

Le 20 mai

MILANE (F) accueillie par Carlos CARDENAS CALZADA et Claudette GABAYET

Le 4 juin

KATELL (F) accueillie par Gaëtan BAUDIN et Aurélie TORRES

Le 14 juin

KEYLA (F) accueillie par Steven GOURDOL et Sarah VERDIERE

Le 27 juillet

ILEANA (F) accueillie par Damien ADAGI et Marina MORAL

Le 4 août

LOUANNE (F) accueillie par Yoann BEUGER et Estelle BISSON

Le 16 août

LENA (F) accueillie par Clément COING-DAGUET et Marlène BUCHER

Le 29 septembre

ALICE (F) accueillie par Mathieu CELLIER et Mélanie GRUJARD

Le 1er octobre

JULIA (F) accueillie par Vincent MOUNIER et Aurélie MASSOT

Le 5 octobre

NATHAN (M) accueilli par Florian MARION et Cécile PEYSSON



Mariages

Le 10 février : Marine BOUCHIER et Ramzi MANSOUR

Le 30 juin : Virginie ROBIN et Florian MEUNIER

Le 30 juin : Nelly RUBIS et David BOUCHER

Le 7 juillet : Magali FEUGIER et Cédric POINT

Le 18 août : Lila LAGRAA et Lucas CHIRPAZ

Le 22 septembre : Marjorie VALLIER et Xavier SATIN



Décès

Habitants de Saint Just de Claix :

Frédéric LESSUISSE nous a quitté le 1er janvier à 52 ans

Arlette DONCQUES née BEC nous a quitté le 12 mars à 72 ans

Robert VIZIER nous a quitté le 2 avril à 77 ans

Emile DONCQUES a rejoint son épouse le 11 avril à 78 ans

Ilsa FERREIRA née CARREIRA nous a quitté le 20 mai à 69 ans

Josette COHET née CUTURIER nous a quitté le 16 août à 91 ans

Denis OLLIER nous a quitté le 2 septembre à 56 ans

Vincent NINANNE nous a quitté le 25 octobre à 50 ans

Michel SIBEUD nous a quitté le 3 décembre à 81 ans

Pierre LYONNE nous a quitté le 20 décembre 2018 à 86 ans

Né(e)s à Saint Just de Claix

Christian RIMET nous a quitté le 28 janvier à 82 ans

Marcel VIGNON nous a quitté le 20 avril à 88 ans

Geneviève VERNIN née MICHAL nous a quitté le 12 novembre à 70 ans

Gilberte COLONGO née MARQUET nous a quitté le 6 décembre à 92 ans

Inhumé(e)s à Saint Just de Claix

Pascal MUSSET nous a quitté le 6 janvier à 54 ans

Gisèle RUTHER née GUICHARD nous a quitté le 16 juillet à 85 ans

Jean-Pierre PREVOST nous a quitté le 24 septembre à 73 ans



Les équipes communales

Notre village est très dynamique. Il en est pour preuve le nombre d'articles le concernant, qui ont jalonné, tout au long de ces derniers mois, la presse locale.

Nous avons eu aussi de belles réussites en 2018 au niveau du territoire et même national.

Mais tout cela ne serait pas possible sans le travail quotidien de l'ensemble des personnels de la mairie.

Vous les croisez sans doute au gré de vos activités sur la commune.

Un chien perdu, un changement d'ampoule dans votre quartier, l'embellissement du village, un renseignement cadastral, un dépôt de permis de construire, une inscription à la cantine, un chemin à déneiger, un livre à emprunter, un courrier à envoyer

Ces femmes et ces hommes sont toujours disponibles pour vous aider, vous renseigner et vous permettre d'accomplir toutes vos tâches courantes dans les meilleures conditions.

Poste, mairie, cantine, bibliothèque, services techniques, aide à la garderie et au déplacement de vos enfants ... Autant de personnels, de compétences, de savoir-faire mis à votre disposition par la mairie.

Cette année, lors des parutions des petits clajussiens, nous allons vous faire découvrir l'ensemble des services de la commune.

Aujourd'hui nous faisons plus amples connaissances avec les services administratifs et la Poste qui est, elle aussi, un service communal.

services techniques



Le Restaurant scolaire



services administratifs



La Bibliothèque



Ecoles et garderie



Les équipes communales

Les services administratifs

Martine :

Secrétaire Générale :

Le poste de Secrétaire générale comprend principalement les tâches suivantes :

- ▶ Suivi des réunions et délibérations du conseil municipal
- ▶ Dossiers de projets, demandes de subventions, demandes d'emprunts
- ▶ Gestion des ressources humaines (depuis le recrutement jusqu'à la retraite en passant par les plannings, la paie, la formation, l'avancement, les visites médicales, les congés, les arrêts maladie, les entretiens annuels ...)
- ▶ Elaboration du budget et gestion des finances et de la dette
- ▶ Marchés publics, contrats et conventions
- ▶ Participation aux dossiers d'urbanisme et aux dossiers de recours juridiques (en collaboration avec Estelle)
- ▶ Participation à l'organisation des scrutins lors des élections politiques (en collaboration avec Sabine)

Et autres tâches ponctuelles ou imprévues concernant la communication, les aides du CCAS, des réunions diverses, etc...

Dans les petites collectivités nous devons être polyvalents même si nous avons la chance de pouvoir partager le travail dans notre équipe actuelle de 4 personnes.



Estelle :

Je m'occupe de la comptabilité (Exécution du budget, vérification des factures reçues et produire les écritures comptables : environ 1300 mandats de paiement, 400 titres de recettes, certificats administratifs et autres pièces annexes (RIB, marchés, devis...))

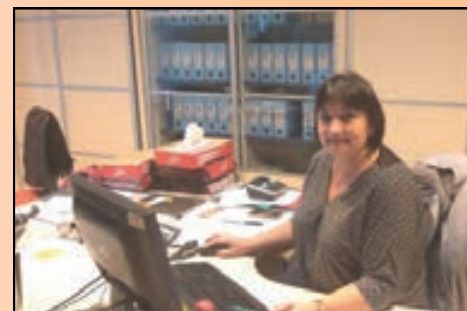
J'ai aussi en charge la paie du personnel et des élus, l'urbanisme (Suivi des demandes d'urbanisme qui sont en cours d'instruction : vérifier leurs conformités au PLU ou RNU et délivrance des arrêtés d'autorisation ou de refus).

Sophie :

Mon travail consiste à accueillir le public avec des demandes diverses et variées telles que :

- ▶ l'accueil téléphonique
- ▶ la gestion des réservations de salles communales, débits de boissons temporaires
- ▶ la gestion du périscolaire (e-enfance) inscriptions, annulations, facturation
- ▶ le tri et l'envoi du courrier...

Je remplace également ma collègue de l'agence postale ce qui me permet de garder un lien avec les habitants de la commune que j'affectionne particulièrement. Je vais également de temps en temps en renfort à la cantine ainsi qu'à la garderie du soir, ce qui me comble de bonheur, car je garde le contact avec les enfants.



Les équipes communales

Sabine :

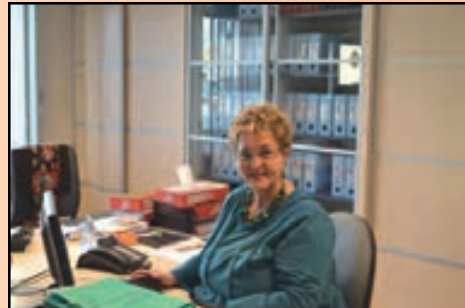
Mon travail est très varié et quand je commence une journée, je ne vois pas le temps passer.

Je ne ferai jamais de « burn-out » comme on dit. Et j'ai la chance de partager bien des facettes de la vie de nos citoyens.

Je m'occupe de gérer l'Etat Civil et à ce titre je vous accompagne dans vos démarches tout au long de votre vie.

Naissance, recensement, mariage, PACS, reconnaissance prénatale, divorce, décès...

Quand vous emménagez, je ne vous aiderai pas à porter vos meubles (rires) mais je vais vous donner votre nouvelle adresse, vous inscrire sur nos listes électorales, vous orienter vers les bons services pour avoir de l'eau, recevoir vos déclarations de travaux ...



Je vais aussi organiser les différents scrutins à l'occasion des élections.

De l'inscription sur nos listes électorales jusqu'à la clôture des scrutins et à la transmission des résultats en Préfecture.

Quand il fait trop chaud ou trop froid, je vais me préoccuper de nos citoyens les plus fragiles et répertorier leurs besoins.

A Noël, j'aide à inviter nos séniors pour le repas dansant de fin d'année et à l'organisation de la distribution des colis à ceux qui n'ont pas pu être présents.

Quand j'arrive à trouver un peu de temps, j'essaie de glisser une information ou deux sur notre site internet.

Je profite de l'occasion pour demander à nos concitoyens de l'aide.
N'hésitez pas à m'indiquer les informations que vous souhaiteriez retrouver sur le site auxquelles je n'ai pas pensé.

Entreprise **BONNAND**
& **FILS S.A.R.L.**



Isolation par l'extérieur
Plâtrerie • Peinture • Plaque de Plâtre
Revêtement de Sol • Pose de carrelage et faïence
Traitement des toitures

Quartier Bochon - 38680 ST-JUST-DE-CLAIX
Tél. : 04 75 48 43 30 - Mobile : 06 23 36 54 04
E.Mail : bonnand.fils@wanadoo.fr

Les équipes communales

Annie :



L'Agence Postale Communale de notre village a de larges plages d'ouverture, ceci grâce à Mr Joël O'Bâton, maire, et à son conseil municipal.

Le trafic courrier et bancaire est important compte tenu de l'augmentation de la population et de l'implantation de nouvelles usines ou artisans et des villages alentours sans service postal ou restreint.

La poste nous oblige à respecter certaines limites de travail surtout au niveau des services de la banque postale et certains envois de Chronopost mais j'essaie au mieux, (en collaboration avec le bureau de St Marcellin, dont St Just de Claix dépend), à satisfaire la clientèle.

Je travaille à l'agence postale depuis 30 ans, et avant moi, ma sœur aînée durant 25 ans, une histoire de famille ! C'est pourquoi, au fil des années, les clients prennent de petites habitudes qu'il ne faut pas négliger : ils viennent parfois acheter un seul timbre pour pouvoir discuter un moment, rire aussi et ils repartent avec le cœur plus léger car les personnes seules retrouvent un peu de chaleur auprès des services de proximité.

Dans 4 ans l'heure de la retraite sonnera, j'espère de tout cœur que la municipalité, en place à ce moment là, reconduira ce service postal, important pour la population et que notre clientèle trouve compréhension, amabilité et chaleur humaine auprès de la personne qui me remplacera.



La Bibliothèque



Annick :

Depuis 2013, date à laquelle je suis rentrée à la bibliothèque, je ne lasse pas de toutes les satisfactions que m'apporte ce métier :

Le plaisir d'aller choisir des livres en librairie en sachant quel lecteur sera content de le lire dès sa sortie,
le contact et les discussions avec des personnes que je n'aurais sans doute jamais rencontrées,
les échanges passionnés sur tels ou tels romans,
la gentillesse des enfants souriants et émerveillés lorsque je leur raconte une histoire ...

le plaisir de partager tout simplement.

Inauguration de la voiture électrique

La SMVIC a participé au financement de véhicules électriques pour les communes qui le souhaitent.

Afin de continuer la démarche initiée par la SMVIC : territoire à énergie positive pour la croissance verte, la commune de Saint Just de Claix a souhaité équiper son parc automobile d'un véhicule électrique.

Ce Renault Kangoo a donc été inauguré début décembre dernier devant les locaux des Services Techniques en présence de Monsieur le maire, de son premier adjoint Daniel Filet Coche, des services techniques, de quelques élus et de Monsieur Aymeric Vivier pour la SMVIC.

Cette acquisition s'inscrit dans une démarche volontaire de la commune pour aller chaque jour d'avantage vers une réflexion concertée et éco-citoyenne et la diminution de nos impacts sur la planète à tous les niveaux.

Cette initiative est aussi importante que le remplacement progressif des ampoules communales pour des éclairages LED en moins énergivores.



Les femmes
loisirs
2018

Chris' Coupe
Christelle ARNAUD
COIFFEUSE A DOMICILE
Toutes prestations - Service rapide
06 86 25 56 34
40 rue Quatre Têtes - 38680 Saint-Just-de-Claix

Coiffeuse depuis 29 ans dont 12 ans à domicile, je peux éventuellement vous recevoir à mon domicile - sur rendez-vous - du lundi au samedi.

VICTOIRES DES CANTINES REBELLES 2018

L'incroyable nouvelle est tombée sur nos boîtes mail fin octobre 2018. Nous étions sélectionnés dans le trio de tête, sur l'ensemble des cantines françaises qui avaient concouru aux Victoires des Cantines Rebelles 2018 dans la



catégories des établissements préparant moins de 500 repas par jour. Et puis quelques jours après ... La consécration ! Nous étions les grands gagnants de cette incroyable aventure succédant ainsi à la ville de Briançon, lauréate de 2017. Le 7 novembre dernier, nous étions donc à l'hôtel de ville de Paris pour recevoir ce prix si convoité des mains de la chanteuse Emily Loizeau notre marraine du jour, sous la houlette de l'animateur culinaire Laurent Mariotte.

Alors c'est bien beau tout ça ... Mais concrètement qu'est ce que cela va changer pour la cantine de Saint Just de Claix ? Et l'aventure des Cantines rebelles c'est quoi ?

Mettre un établissement communal de restauration au cœur d'un vrai projet de territoire. C'est en cela que notre restaurant est exemplaire, ici à Saint Just de Claix et qui a été récompensé par cette victoire.

Depuis l'association des P'tits Loups, créée en novembre 1993, il y a 25 ans, le rôle de la cuisine municipale a toujours été porté par des valeurs éthiques et pragmatiques : du bon, du local et du saisonnier.

Ces valeurs sont aujourd'hui la clé de voûte de la pensée éco-citoyenne liée au retour vers une nourriture saine et de bonne qualité, tout en limitant les impacts carbone sur la planète.

A cela se rajoute une réflexion sur la place de la viande dans notre alimentation, et les conséquences des élevages de masse qui sont terriblement nocifs pour les écosystèmes.

Aujourd'hui la cantine de Saint Just de Claix s'ancre totalement dans le territoire. Elle a réussi plusieurs paris et participe, par son implication dans le commerce local, à d'autres défis encore plus incroyables.

1) En prenant le parti du local et du bio, le restaurant scolaire participe à l'agriculture de proximité, en commandant la majeure partie de ses légumes à de petits producteurs du canton. Ainsi on recommence à cultiver de la lentille (bio de surcroît) en Isère, culture pourtant arrêtée depuis des décennies.

2) En traçant les filières de viandes, le restaurant scolaire utilise le savoir faire de la coopérative agricole pour suivre l'ensemble du processus d'élevage, et en contrôlant le respect des normes en usage dans le bio aujourd'hui en France à tous les niveaux. Ainsi on connaît tout de la nourriture que l'on donne aux animaux, en passant par leurs conditions d'élevage, d'abattage et de conditionnement, afin de garantir aux enfants une qualité exemplaire. Et tout cela en ne faisant travailler que des producteurs et des acteurs intermédiaires se trouvant dans un rayon de 80 km autour du village et qui s'engagent à signer une charte sur le respect et la protection des sols.

3) En s'engageant dans la limitation du plastique et dans l'utilisation de produits d'entretien sans agents nocifs pour les écosystèmes, le restaurant scolaire de Saint Just de Claix limite son propre impact sur son environnement.

4) En luttant contre le gaspillage et en appliquant de nombreuses étapes de contrôle, le restaurant scolaire participe activement à la prise en compte de cet aspect fondamental de responsabilisation et y associe une pédagogie quotidienne grâce au service à la table. Le concours des écoles est très utile aussi dans le relais de ces actions, en particulier avec les activités scolaires liées au potager et à l'utilisation du compost issu des restes de la cantine.

5) En participant à la découverte de nouvelles saveurs, par l'implication des cuisinières, avec l'appui de formations et d'animations, le restaurant scolaire joue pleinement son rôle de précepteur en faisant découvrir aux enfants de nombreuses nouveautés culinaires et de nouveaux goûts.

6) En mutualisant la restauration scolaire entre notre village et celui de Saint Romans, nous accentuons le projet de territoire et l'implication des communes à l'effort entrepris en terme d'économie d'échelle et de partage de projets à fort impact qualitatif surtout en ce qui concerne la qualité de la nourriture servie à nos enfants.

7) En devenant des ambassadeurs de cette éthique, et en aidant les communes à créer de telle structure sur leurs territoires et en leur faisant partager l'ensemble de nos expériences.

8) Enfin en œuvrant quotidiennement à poursuivre cette excellence, en proposant à chaque enfant inscrit un repas équilibré, goûteux (grâce au savoir faire de nos équipes en cuisine), validé par notre diététicienne, le restaurant scolaire de Saint Just de Claix participe à ancrer cette décision politique qui perdure dans notre commune depuis de nombreuses années quelles qu'aient été les équipes municipales.

C'est tout cela que récompense ce prix ... Nous pouvons en être fiers ! BRAVO à toutes et tous !!!!



Une fin et un début d'année dans l'échange pour le club Saint Just de Claix TKD

Pour son dernier cours de l'année 2018, le club de Taekwondo de Saint Just de Claix a ouvert son entraînement aux ados et adultes du club d'Aïkido de Saint Marcellin. Ce n'est pas la première fois que ces deux clubs se rencontrent et échangent leur savoirs. En juin dernier c'est le club d'Aïkido qui avait invité les taekwondoïstes à s'essayer au maniement d'armes.

Cette fois-ci, le professeur de Taekwondo, Silvio Marchitto a proposé aux participants de travailler les coups de pieds sautés, une des bases du Taekwondo et que les Aïkidokas n'ont pas l'habitude de pratiquer. Une rencontre toujours riche et conviviale.

Les deux clubs réfléchissent déjà à une prochaine rencontre pour les enfants.

Samedi 5 janvier, c'est un stage d'une journée, organisé par la ligue de Taekwondo Auvergne Rhône Alpes que le club accueillait. Une douzaine de participants de toute la région se sont retrouvés pour une formation en arbitrage sur les deux bases du Taekwondo : la technique et le combat.

Une première réussie pour le club.

Saint Just de Claix TAEKWONDO, club affilié à la Fédération Française Taekwondo et Disciplines Associées propose des entraînements à la MDA :

Professeur : **Silvio Marchitto**, 3ème DAN, Diplôme d'Instructeur Fédéral et Certificat de Qualification Professionnel

Contact : saintjust-tkd@orange.fr

le lundi et le jeudi.

**de 18H30 à 19H45
pour les enfants
de 18H30 à 20H30
pour les ados et les adultes**

Atelier miel de Delphine

Apifilm

GRAND PRIX SIRHA INNOVATION 2019
Mention spéciale GREEN

Fabrication artisanale

Miel et gourmandises

Apicultrice – Récoltante
226 rue des Tuileries - St Just
(après le contrôle technique derrière Carniel Sonoplast)

Chouchous noisette ou noix
Vinaigre de miel
Pâte à tartiner au miel - Pain d'épices
Nougat - Tartin' Miel et Noix

Ouverture de l'atelier Lundi et mardi de 15h à 18h
Miel en vente dans les boulangeries du village et à la fromagerie Ezingard

A Saint Just de Claix

Les écoles de saint Just de Claix

L'école primaire de Saint Just de Claix regroupe une école maternelle et une école élémentaire.

Ecole Maternelle

Notre Ecole Maternelle est composée de 3 classes

Cette année 2018- 2019 au regard du nombre important d'enfants inscrits, nous avons pu ouvrir une classe supplémentaire. Cela nous permet d'accueillir vos enfants dans d'excellentes conditions.

Ainsi les élèves sont partagés en trois groupes :

Une Classe avec Odette TODESCO (directrice) épaulée par l'ATSEM Aurélie Filet-Coche auprès d'un groupe de 23 élèves de Petite et Moyenne Section.

Une Classe avec Anne JAILLOT épaulée par l'ATSEM Angélique BANAS auprès d'un groupe de 22 élèves de Petite et Moyenne Section.

Une Classe avec Karen RETTUGA épaulée par l'ATSEM Sandrine GLENAT auprès d'un groupe de 26 élèves de Grande Section.

Cette troisième classe a été installée dans l'ancien Espace Ludique qui accueillait auparavant la Garderie Périscolaire.

CONTACTS : 33 Rue de l'Aubertière Tél : 04 75 48 40 14 Mail : ce.0382481r@ac-grenoble.fr

Ecole Élémentaire

Cette année 2018/2019 est une année pleine de nouveautés pour l'école élémentaire.

L'école a vu ses effectifs encore augmenter cette année. Il y a 87 élèves inscrits.

● Notre Ecole Elémentaire est composée de 4 classes gérées par :


● > Estelle BIOLCHINI secondée par Valérie FOURNIER qui accueille 20 élèves de CP

● > Marie-Christine ARGENTIN qui accueille 22 élèves de CE1 / CE2

● > Virginie TESSIER qui accueille 23 élèves de CE2 / CM1

> Florian COTTAZ (Directeur) secondé par Valérie FOURNIER qui accueille 22 élèves de CM1 et CM2

CONTACTS : 54 Grand Rue Tél : 04 75 48 45 43 Mail : ce.0381077p@ac-grenoble.fr



ELECTRICITE GENERALE

Neuf - Rénovation - Dépannage - Automatismes

07.77.37.88.59

AROD ELECTRICITE
 734 , rue de Rochebrune
 38680 St Just de Claix
arodelectricite@gmail.com

Les écoles de saint Just de Claix



Cette année scolaire 2018-2019 a débuté dans de très bonnes conditions puisque grâce à l'ouverture d'une troisième classe, nous avons pu alléger les effectifs des classes. Les élèves de grande section sont donc rassemblés dans l'ancienne garderie transformée en classe dans les locaux de l'école élémentaire, grâce à l'aide des services techniques de la commune que nous remercions.

Dans les locaux de l'école maternelle, nous avons opté pour deux classes à double-niveau de petite et moyenne section.

Cette année, nous avons décidé d'orienter notre travail sur les arts et les couleurs. Dans ce cadre, nous avons eu une animation à mi-chemin entre la fiction et le documentaire en novembre avec un intervenant de Planète Mômes : Sur la piste des arts.

Nous sommes également allés fin décembre au Diapason voir un ciné-concert animé par les Barbarins Fourchus : Animalia, ceci grâce aux bénéfices réalisés par la vente de nos calendriers.

Un grand merci aux parents qui ont encore participé très favorablement à cette initiative.

Si les conditions météo le permettent, nous renouvellerons notre découverte du ski alpin en février-mars et nous réfléchissons à d'autres actions en direction des arts.



Les écoles de saint Just de Claix



Les projets 2018/2019

Ecole élémentaire :

Les élèves participeront ou ont déjà participé à différents projets cette l'année :

- Deux expositions des œuvres des élèves dans le cadre de « La Grande Lessive » le 18/10/18 et le 28/03/19.
- La création et l'utilisation pédagogique d'un jardin potager à l'école avec une sensibilisation à la biodiversité.
- La participation des élèves à la soirée commémorant le 11 novembre 1918 (exposition sur le thème de la guerre, rencontre avec Catherine Cuenca, auteure de romans historiques, chants).
- La mise en place d'une semaine sans écran au printemps prochain.
- Le projet Danse en Isère avec une représentation au Diapason des élèves de CE1/CE2.- Des projets musiques dans les classes de Virginie et de Florian avec notre intervenante Céline : mise en musique de tableaux, création d'instruments, participation au carnaval de Saint-Marcellin, formation d'une batucada-fanfare.
- Une Journée de visite au collège pour les élèves de CM2 avec l'organisation d'un rallye-lecture avec les 6ème.
- Un Projet théâtre avec « La Fabrique des petites utopies ».

Le projet qui nécessite le plus d'organisation est une classe découverte du 8 au 10 avril 2019 pour tous les élèves de CE2/CM1/CM2. 51 élèves vont partir à la découverte des trésors préhistoriques de l'Ardèche.

Ils vont participer à une randonnée guidée, à différents ateliers (fouille, chasse, poterie, art pariétal) et aux visites de l'Aven d'Orgnac et de la Caverne du Pont d'Arc.

Une grande partie du financement de cette classe découverte se fait grâce à l'association du « sou des écoles » et avec le concours de la commune de Saint Just de Claix.

ELEVAGE DE LA VERDURE



Pension

Toilettage

Education

103, chemin du Vieux Pont

La Verdure

38680 Saint Just de Claix

04.76.64.44.80



Nous profitons de l'édition de la gazette en ce début d'année 2019 pour vous souhaiter tous nos vœux de santé et de bonheur.

LE SERVICE AIDE A DOMICILE DU ROYANS:

Ce service fonctionne 7 jours sur 7, 30 employées interviennent sur les 12 communes du Royans. Il permet d'assurer un lien social et un maintien à domicile dans de bonnes conditions le plus longtemps possible.

En effet vieillir chez soi pour beaucoup de personnes c'est l'idéal. Mais le maintien à domicile a ses limites, il ne peut se faire dans de bonnes conditions qu'avec l'aide de tout un éventail de services:

Services d'Aides à Domicile, SSIAD (Service de Soins), services Infirmiers, portage de repas, Médecins, Kinés, Assistantes Sociales et bien sûr les familles.

Depuis le mois de juin un nouveau bureau a été élu:

Présidente : Maryse MONNET

Vice-Président : Jacques REGNIER

Secrétaire : Ginette ARNAUD

Trésorière : Paulette BOURGUIGNON

Trésorière adjointe : Marie-Thérèse CHARBONNEL

Responsable Télé Alarme : Michel BOURNE

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter le service **04/76/36/16/15**

Nos bureaux sont ouverts au public le **lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h 30**

Le mercredi uniquement sur rendez-vous

Cette année nos bénévoles et nos salariés vous ont proposé les brioches ADMR

Saint-Romans, Saint Just de Claix, Chatelus, Pont en Royans, Saint Pierre de Chérennes et les clients tournée portage repas :

Total Brut : 1749.50 €

Auberives , Saint André :

Total Brut : 544.50 €

Izeron :

Total brut : 1681.50 €

A cela il convient de déduire le prix d'achat de 485 brioches à 2.30 € pour un total de **1115.50 €** Total net de cette opération brioches **2860 €**.

Ceci permet d'attribuer un bon achat et une prime de pneus neige à nos salariés qui assurent un travail de qualité tous les jours et par tous les temps.

Un grand merci pour votre accueil et votre générosité. Un grand merci à nos bénévoles et nos salariés qui ont permis la réussite de cette opération !

PORTAGE DE REPAS:

Les livraisons sont assurées par Isabelle et Anaïs du lundi au samedi avec la possibilité de prendre des repas le dimanche. Les repas sont confectionnés au Perron dans des règles d'hygiène très strictes et avec des menus équilibrés sous le contrôle d'un diététicien. Le potage qui est fourni est fabriqué au Perron, ce n'est pas en boîte !!!

La Trésorière du service Joëlle FALQUE assure toujours un gros travail pour équilibrer les comptes de ce service.

Les tarifs sont de 8.90€ et 9.60€ pour moins de 4 repas par semaine

Contacts: 04/76/36/16/15

LE SERVICE ADMR FAMILLE :

Attentifs au bien-être des enfants et soucieux de maintenir un équilibre familial lorsqu'il est difficile pour les parents de faire face aux différentes obligations : familiales, professionnelles et sociales.

Ponctuellement ou quotidiennement, vous pouvez compter sur votre ADMR.

La palette de services proposée par l'ADMR est faite pour vous : garde d'enfants à domicile, actions socio-éducatives...

Pour toute demande Familles Contact : 04/76/36/16/15 ou 04/76/56/35/99

LE SERVICE DE SOINS A DOMICILE : SSIAD DU ROYANS AUX COTEAUX :

Le Service assure les soins d'hygiène à domicile, 7 jours sur 7, pour 52 personnes âgées ou handicapées sur l'ex-canton de Pont en Royans et 12 communes de l'ex-canton de Saint Marcellin. Il intervient sur prescription médicale. Il travaille avec les Services d'Aide à domicile de Saint Romans, Saint Hilaire du Rosier et de Chatte, les Infirmiers Libéraux du secteur et les Hôpitaux.

Cette année encore, Le SSIAD a proposé diverses activités toujours très prisées des bénéficiaires :

LE SERVICE DE SOINS A DOMICILE : SSIAD DU ROYANS AUX COTEAUX :



En mai, 7 bénéficiaires et 2 aidants familiaux sont partis en voyage à St Jorioz au bord du Lac d'Annecy. Le transport a été assuré par les bénévoles et les soignants à bord de 2 minibus, dont un prêté par le Lycée Bellevue. Tous sont revenus enchantés de ce voyage et ne demandent qu'à repartir...

Ce voyage n'aurait pas été possible sans les aides financières du Conseil Départemental, l'AG2R, la MSA, la Fondation Bruneau, l'ANCV et les communes de Saint Romans, Chatte, St Pierre de Chérennes et Izeron.

En novembre, les participants au voyage se sont rendus au Restaurant « Le Couvent des Carmes » pour visionner les photos du voyage.

En juin : les bénéficiaires se sont retrouvés au Restaurant Le Marandan pour partager un barbecue et profiter de l'ombre des arbres au bord du Lac.



Chaque mois, sous l'impulsion de bénévoles et salariées, un après-midi cartes et jeux de société est proposé aux bénéficiaires du service dans la salle du Rocher gracieusement prêtée par la mairie.

Le 20 décembre, les bénéficiaires du service, les bénévoles et les salariées soit un total de 55 personnes se sont réunis à la salle des fêtes de St Romans pour partager un goûter de Noël et profiter de la représentation du groupe Folklorique Dauphinois Sarreloups. Chaque participant est reparti avec un petit présent.

Nous remercions la mairie de St Romans pour le prêt de la salle.



Coordonnées du service : 04 76 38 37 64

Bureau ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h, mercredi de 9h à 16h sur RDV

Bonjour à tous,

Toute l'équipe du sou des écoles vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019. L'année 2018 a été riche en événements de toute sorte.

Nous avons démarré avec le Forum des associations en septembre, où nous avons tenu la buvette et la restauration. Puis le 28 octobre bourse de la puériculture et du jouet à la Salle des fêtes. 25 exposants, 90 mètres de location de table et de nombreux visiteurs malgré le temps maussade.

Puis nous voilà arrivés aux périodes des fêtes de fin d'année et nous avons organisé les ventes de Noël avec comme nouveauté cette année les sapins de Noël. Grâce à vous tous cela fut là aussi une belle réussite avec 37 sapins vendus. Un immense merci à Silvio des services techniques qui est allé chercher les sapins. Merci aussi aux commerçants qui ont joué le jeu et nous ont permis de mener à bien cette opération et en particulier :

La Pause Gourmande et ses pognes, les rochers et tartes aux noix du Fournil de Nathalie, les chocolats du Croquant Chattois, et les fromages de Vercors Lait qui ont été commandés en grande quantité.



LES VENDES
LOTS 2018



Nous voilà en 2019 prêts à démarrer cette nouvelle année avec de nouveaux projets pour le Sou des écoles.

Pour commencer le **samedi 12 janvier à 15H30 à la Salle des Fêtes**, nous recevrons le spectacle d'animation : Les Savios. Cirque, clowns, magie, funambules et petits animaux seront réunis ! Le cocktail parfait pour passer un excellent après-midi.

Puis le **samedi 9 février à 18H30** aura lieu notre Loto. C'est en effet là notre plus grande manifestation.

J'en profite pour faire un appel à toutes les personnes qui veulent nous aider à trouver des lots.

D'autres projets sont en cours comme un concours de pétanque et le vide grenier, mais les dates ne sont pas encore arrêtées.

Enfin nous clôturerons cette année avec la traditionnelle kermesse, qui aura lieu à l'école le **vendredi 28 juin à partir de 16H30**. Nous vous attendons très nombreux sur ces prochaines animations.

Sans le Sou des écoles, la plupart des activités proposées à l'école ne pourrait pas être organisée.

Cette année le Sou des écoles va participer à hauteur de **4510 Euros** pour la classe découverte qui aura lieu en avril pour faire découvrir l'Ardèche et les sites paléolithiques à 51 écoliers (CE, CM) de Saint Just de Claix.

Le Sou des écoles aidera aussi à financer les sorties des trois classes qui ne participeront pas à ce voyage, en leur offrant à chacune d'elle une enveloppe de **900 Euros**.

C'est pour que ces projets soient toujours possibles que nous comptons vivement sur vous pour venir et participer à nos animations dans le village. **De plus nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles**, qui souhaiteraient venir donner un peu de leur temps à l'association du Sou des écoles, afin que l'on arrive à organiser au mieux ces différents événements. **N'hésitez pas à prendre contact avec nous.**



Contact :

Aurélie Gresse

06 72 51 79 43

sde.stjust@gmail.com



A Saint Just de Claix

L'arbre de la liberté et du souvenir

Ce matin 14 décembre 2018 les élèves du Cours moyen de l'école de Saint Just de Claix, accompagnés de leur professeur Florian Cottaz ont participé à la mise en terre officielle du futur arbre du souvenir de la commune.

Dévoilé lors de la cérémonie du 11 novembre dernier, ce magnifique cèdre sera planté courant 2019 dans le futur parc communal, qui se situera à l'arrière des écoles et de la cantine de Saint Just de Claix.

Cette initiative a vu le jour grâce à la société TOUTENVERT qui a offert cet arbre à la commune, et à la SMVIC qui a initié le projet de territoire de mémoire à l'occasion des célébrations du centenaire de l'armistice de la grande guerre.

Les enfants de Saint Just de Claix se sont impliqués dès le début de cette belle initiative en participant au spectacle « Opus : Liberté en Femmes majeures », qui s'est déroulé le 10 novembre dernier dans la salle des fêtes municipale.

Lors du premier trimestre ils ont chamboulé le programme pour accorder celui-ci à ces célébrations. Ils ont lu un livre de l'auteure Catherine Cuenca « Le secret du dernier poilu » qui leur avait été offert par la SMVIC. Puis début novembre ils ont pu rencontrer cette auteure et lui poser l'ensemble des questions qu'ils avaient préparées en classe.

Ils ont, en outre, été pleinement associés aux commémorations proprement dites, avec la visite de l'exposition sur la correspondance de notre poilu Delphin Royannais, sur le graff peint sur le mur du cimetière, et lors de la cérémonie, en lisant des lettres de poilus, morts pour la patrie devant le monument aux morts.

Cette belle aventure citoyenne et intergénérationnelle se termine donc aujourd'hui avec la mise en terre de cet arbre, futur symbole de notre souvenir pour ceux qui sont morts pour la France, lors des guerres passées.

Il est planté temporairement devant la maison médicale, avant de prendre sa place définitive courant 2019 dans le futur parc communal.

Bravo à tous les enfants pour cet élan magnifique et à ceux qui ont su les accompagner dans ce devoir de mémoire (professeurs, parents, animateurs, élus, gaffeurs, auteure...)



NA NOUVEL AIR
CUISINE CHR CLIMATISATION FROID



TECHNICIENS FRIGORISTES AGREES ET ATTESTES depuis 2010

INSTALLATION – DEPANNAGE – MAINTENANCE

Pompe à chaleur R/R et R/O Climatisation

Chambre froide

Equipement de cuisine professionnelle

ZI ESPACE ROYANS 38160 SAINT JUST DE CLAIX

TEL : 06 18 15 05 98 – 04 75 45 62 36

Mail : Contact@froidnouvelair.fr



Venez danser avec l'association life hip hop sur des sons rythmés

Horaires :

Tous les mercredis :

de 16h à 17h30 pour les enfants
de 17h30 à 18h30 pour les ados
de 20h à 21h pour les adultes



LIFE HIP HOP

LIFE Hip-Hop

Sandrine ABISSET

Tél. : 06.98.10.83.57

Mail : sandrine.abisset@laposte.net



N°1 de la gouttière aluminium

**Garantie de 30 ans
sur ses produits**

- Remplacez vos chéneaux par des gouttières en aluminium laqué
26 coloris au choix
- Fini la corvée de peinture des passes de toit
Habillage, bandeaux et sous-face en aluminium laqué pour une protection esthétique et durable.

Thierry DORLY

Saint Just de Claix



30 ans d'expérience

04.76.38.35.60 ou 06.83.78.57.34

A Saint Just de Claix

Le territoire de mémoire.

11 novembre 1918 : La France signait l'Armistice dans un wagon en forêt de Compiègne.
Novembre 2018, nous avons célébré le centenaire de cette cérémonie qui mettait un terme à cette guerre effroyable.



Les 100 jours de 2018

A l'initiative du SMVIC, nous nous sommes engagés dans une vraie commémoration de territoire, en essayant de définir de nombreux thèmes en lien avec cet événement, déclinés dans un maximum de communes de notre interco. Le résultat a été bien au-delà de nos espérances. Une vraie réussite, un véritable engouement et une participation incroyable de beaucoup d'entre vous.
Au-delà de l'aspect purement cérémoniel il y a eu une vraie cohésion et de multiples passerelles intergénérationnelles. De plus les plus jeunes ont pu avoir une véritable prise de conscience de la notion même de citoyenneté.

Petits retours sur ces événements :

A l'école déjà, les enfants de Cours Moyen ont étudié avec leur professeur un livre parlant de la première guerre mondiale, de l'auteur Catherine Cuenca. Ils ont pu ensuite, au retour des vacances de la Toussaint, la rencontrer dans leur classe, et lui poser toutes les questions qu'ils avaient préparé. Un moment extraordinaire d'échanges sur de nombreux sujets.



Les 100 jours de 2018

A cette occasion, nous avons eu des échanges incroyables avec les enfants des grandes classes de notre école, venus à l'exposition consacrée à l'itinéraire de Delphin Royannais durant la guerre de 14-18. Max Thibert a eu l'occasion de faire le parallèle avec les déplacements de Delphin, et pu expliquer à des enfants très attentifs, le principe d'une tranchée et des déplacements limités qui en découlaient.



A l'aide d'anciennes cartes scolaires, et de cartes plus détaillées, ils ont pu suivre les mouvements de notre poilu à travers l'ensemble de ses cantonnements que l'on connaissait grâce à sa correspondance.

Une bien belle aventure, et un échange bouleversant parfois, qu'il nous a été donné de vivre avec ces événements liés au centenaire de l'Armistice sur le territoire.



Le petit Clajussien

Puis les enfants de la cantine ont pu voir arriver un poilu lors de plusieurs repas. Ce fut l'occasion pour eux d'aborder de nombreux sujets comme l'hygiène, le rationnement, le rapport entre bon au goût et bon pour la santé ...



Carte de rationnement de pain (1918)

L'exposition organisée par la mairie dans la salle des mariages durant les mois d'octobre et de novembre, n'a pu avoir lieu que grâce à l'extrême gentillesse de Madame Aimée Royannais. En effet elle a bien voulu nous prêter l'ensemble de la correspondance de son père Delphin, poilu de la commune.

Grâce à cet ensemble de cartes postales, nous avons eu la chance de suivre l'itinéraire de Delphin de 1914 à 1919 et de sa compagnie - le 86^{ème} régiment d'infanterie - dans la Meuse, les Vosges et en Champagne.



SAINT-JUST-DE-CLAIX | Le Dauphiné Libéré vendredi 26 octobre 2018

Exposition 14-18 : "Au-delà des tranchées... l'amour"

Sylvain Lambert, épaulé par Maryse Monnet, tous deux membres du conseil municipal ont préparé cette exposition sur la guerre de 1914-1918. Initiée par l'histoire M.F.V.C. sur le territoire de naissance et les commémorations du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, cette exposition est une présentation sensiblissime.

Elle regroupe 80 cartes postales écrites par Delphin Royannais, un poilu de Saint-Just-de-Claix, à sa dédicée Yvonne Chevalier entre 1914 et 1918, une collection d'articles et d'objets ainsi que des tranchées, prêtée par Max Thébert et de nombreux autres documents comme une copie du journal du 12 novembre 1918.

Dans cette exposition qui se trouve dans la salle des mariages de la commune, les thématiques abordées sont la correspondance intime de guerre et son influence sociale sur les mœurs amoureuses, la place des femmes durant la guerre, la propagande de guerre sur les soldats, la censure en temps de guerre ainsi que le suivi des déplacements du bataillon de Delphin Royannais sur le front de la Meuse, en Champagne, en Argonne et en Moselle.

Une exposition à ne pas manquer, ouverte à tous, pendant l'ouverture de la mairie jusqu'au 23 novembre 2018, salle des mariages.

De gauche à droite : Max Thébert, collectionneur passionné par 1914-1918, Maryse Monnet, adjointe et Sylvain Lambert, à l'initiative de l'exposition devant le portrait de Delphin Royannais.



Le petit Clajussien



Partant de cet incroyable témoignage, nous avons pu aborder de nombreux thèmes propres à cette guerre comme la propagande, la censure, le rôle des femmes, le pouvoir de la carte postale et bien d'autres choses encore.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont manifestées au cours de cette exposition et qui nous ont offert leur aide en nous apportant des souvenirs personnels, des objets, ou des journaux et affiches. Grâce à elles l'exposition s'est enrichie de plusieurs panneaux. Un immense merci.

Et puis des remerciements particuliers à Monsieur Max Thibert, collectionneur de Saint Jean en Royans, qui nous a prêté de nombreux objets de ses collections.

Les enfants ont été incroyablement intéressés par cette exposition. Leurs questions étaient pertinentes et je pense que cela les a éclairés sur cette absurde réalité du réveillon de Noël 1914 sur les tranchées de Verdun et sur l'atrocité de la guerre.



Là encore, un immense merci aux professeurs qui ont pris le temps d'emmener leurs élèves à la mairie. Autre temps fort de ces commémorations avec les enfants des classes de Hip Hop et de théâtre qui ont réussi le pari de monter, en quelques semaines, un spectacle commun, qu'ils ont pu présenter le 10 novembre à la salle des fêtes. Durant plus d'une heure les (très) nombreux spectateurs ont pu admirer une œuvre originale traitant de la première guerre mondiale et utilisant les codes de la musique urbaine et du théâtre pour s'exprimer.



Le petit Clajussien



A Saint Just de Claix



Nous avons vécu un moment magnifique et la mairie remercie vivement toutes les associations qui se sont réunies pour arriver à mener à bien ces projets. Les chemins de traverse (Pascale Massé), Life Hip Hop (Sandrine Abisset), le Souvenir Français, Espace anim', les intermittents du spectacle : Sylvenn Conan notre conteuse et Bruno Meunier notre poilu, ainsi que toutes les personnes qui ont donné de leur temps sans compter, afin que ce projet puisse voir le jour je pense notamment à Céline Guillier pour sa maîtrise du montage des documents rétro projetés et pour les costumes. Merci aussi à nos amis de la technique Gérard Mastromatteo pour NG pro, et son comparse. Enfin un remerciement particulier aux élus qui ont joué le jeu et se sont impliqués dans le spectacle, ils se reconnaîtront.



Et une nouvelle fois, rien ne serait possible sans le concours des agents du service technique qui ont installé la salle et les différents lieux d'animation durant ces moments forts de la commémoration. Beaucoup ont pu apprécier le souci du détail apporté aux pourtours circulaires des arbres sur la place de l'église et le cadre parfait tout autour du monument aux morts faits en graviers fins. Idem pour le personnel administratif de la mairie qui a su relayer l'ensemble des informations très denses durant ces mois de festivités et qui a accueilli chaleureusement les visiteurs durant l'exposition.

Cérémonies du 11 novembre 2018

Le lendemain, les enfants ont été associés aux cérémonies de l'Armistice. Trois d'entre eux ont rappelé le nom des poilus du village morts pour la France. Une écolière de Saint Marcellin nous a lu un échange épistolaire entre un poilu et ses enfants. Puis le maire a inauguré le graff sur le mur du cimetière.

Là encore les enfants ont su exprimer avec leurs propres codes les sentiments que leur évoquait la guerre en peignant une extraordinaire note d'espoir : **Lutter pour la PAIX !**

Les fêtes
des morts
des
2018



Enfin ces cérémonies se sont terminées alors que l'ensemble des cloches des églises de toutes les communes de l'intercommunalité carillonnaient en même temps à 11 heures 11 minutes très précisément, et durant plusieurs minutes, afin de commémorer l'annonce de la fin de cette première guerre. Un instant incroyable et hautement symbolique.

Je crois que nous avons rarement assisté à un tel élan de solidarité.

Un moment citoyen, intergénérationnel et extrêmement précieux.

Merci à toutes et tous

Le petit Clajussien



A Saint Just de Claix



Les fêtes
d'hiver de
2019

Merci Danièle ...

Comme chaque année nous avons la chance d'avoir une artiste qui nous confectionne l'ensemble du set utilisé pour le repas des anciens. Il se compose d'une invitation, d'un carton de menu qui fait aussi office de bulletin de participation au tirage au sort et de multiples petites attentions ravissantes offertes à nos aînés ou décorant les tables festives à l'occasion du repas de Noël.

La minutie incroyable dont Danièle CARRA fait preuve, se retrouve par exemple dans la frise découpée ci-dessus, effectuée avec une maîtrise parfaite et qui ornaient les cartons de tous les menus.



Monsieur le Maire a tenu à remercier Danièle CARRA, pour ses créations de cartes des menus et des cartes d'invitation adressées aux aînés de notre commune en lui offrant un joli colis de Noël.

colruyt
prix · qualité

Votre supermarché à votre service !

67 Chemin de la Motte
38680 SAINT-JUST-DE-CLAIX
Tél. 04 75 45 05 45

**PRIX
LE +
BAS
VÉRIFIÉ**

sur les grandes marques

Ouvert
le dimanche matin !

Collect&Go
service colruyt
Mes courses prêtes
en quelques clics !

+d'infos sur
www.colruyt.fr

A Saint Just de Claix



Renseignez-vous :
lysa.gin@laposte.net
<https://www.facebook.com/La.Mondee.Creative/>
 ou lors des studios des vendredis à la MDA

Depuis septembre dernier, l'association de la mondée créative œuvre à utiliser la photographie comme un vecteur artistique afin de fédérer de nombreuses passions.

En 2018 les ateliers du vendredi soir à la MDA ont permis de recréer l'ambiance particulière d'un studio photo dans une ambiance très conviviale, tout en abordant de nombreux sujets. Plusieurs sorties ont émaillé ce dernier trimestre tout en étant le prétexte à travailler un thème particulier à chaque fois.

L'année 2019 s'avère être fort étoffée. Un programme multiple et varié est proposé aux membres. Le point d'orgue sera une exposition réunissant plusieurs thème artistiques sur saint Just de Claix fin juin. Une déambulation dans le village est prévue, ainsi que d'autres surprises qui vous seront dévoilées dans les jours à venir.



Janvier	Le 13 : Atelier participatif Le petit chaperon rouge Shooting plein air avec une modèle et un loup.	Le 18 - studio : La gourmandise Le 27 - Extérieur : Vercors
Février	Atelier participatif carnaval de Venise Matin maquillage Après midi shooting plein air	Le 10 : Itin'errance : Chabeuil Le 15 - studio : La paresse
Mars	Atelier participatif Au choix des adhérents Shooting	Le 15 - studio : Envie et orgueil
Avril	Atelier participatif Un air de printemps Les villages perchés en Drôme Shooting en plein air.	Le 1er : Itin'errance : Valence Le 19 - Studio : le post traitement
Mai	Atelier participatif rock Matin maquillage Après midi shooting plein air	Le 17 - studio
Juin	Le 9 : Itin'errance street art Grenoble	Le 14 - studio Du 28 au 30 Exposition et itin'errance Saint Just de Claix



Prochaines collectes de sang à St Just de Claix
les 24 janvier et 9 avril 2019

LE DON DE SANG



A l'heure actuelle, aucun traitement de synthèse ne peut se substituer à vos dons pour venir en aide aux malades. Opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France, l'EFS a pour mission d'assurer l'autosuffisance nationale en produits sanguins en respectant des valeurs éthiques (anonymat, bénévolat, volontariat et non profit). Il assure une gestion rigoureuse du stock de produits sanguins. Chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires pour soigner un million de malades par an. La gestion des réserves de sang est d'autant plus délicate que les produits sanguins ont une durée de vie limitée.

En choisissant de donner et redonner votre sang, vous sauvez des vies.

Nous comptons sur vous !

Mobilisons-nous !

<https://dondesang.efs.sante.fr/>



Merci Tintin !

Le 30 novembre dernier a eu lieu la remise des médailles du Comité Départemental de l'Isère des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Cette cérémonie s'est déroulée à Aoste, et succède à celle que nous avons organisée l'an dernier ici à Saint Just de Claix.

L'un des récipiendaires est Monsieur Valentin Leprêtre, habitant de Saint Just de Claix, qui a beaucoup œuvré dans le milieu associatif et qui continue encore à donner des cours de poterie au village tous les mardis soirs.

Tintin, comme on le nomme ici, a reçu la médaille de bronze pour son engagement sans faille dans le milieu associatif isérois à Saint Sauveur d'abord et à Saint Just de Claix depuis une vingtaine d'années maintenant. Il a été Conseiller municipal et a été longtemps au Comité des fêtes.

C'est Monsieur le maire Joël O'Baton qui lui a remis cette décoration hautement méritée.



"Gîtes Les Garennes"

Maison indépendante, sur les contreforts du Vercors.
4 gîtes mitoyens de plain pied pour 6 personnes,
terrain privatif clos, salle d'activité de 100 m², terrain de jeux,
piscine du propriétaire mise à disposition.

"Les Garennes" - 38680 SAINT-JUST-DE-CLAIX
Tél. 04 75 48 42 51





Le repas des Aînés

Avec ses tables nappées aux couleurs de Noël, la salle Henri Morin avait des airs de fête le jour des lumières, samedi 8 décembre à l'occasion du traditionnel repas des aînés offert par la municipalité et le CCAS aux seniors âgés de 65 ans et plus.

130 personnes résidant sur la commune apprécient la convivialité de ce moment unique et les nouveaux seniors n'ont pas manqué à ce rendez-vous animé par un animateur musical plein d'entrain...

La photo de groupe était de mise comme chaque année, suivie d'un bon cocktail servi par les élus, les membres du CCAS et le personnel municipal.

Un succulent menu concocté par Ste Philomène, arrosé de vins choisis en accord avec les mets ont régalés nos papilles. Ces fêtes de fin d'année synonymes de gourmandises, ne pouvaient s'imaginer sans ses fameuses papillotes et clémentines !



Nos anciens et anciennes constituent une grande richesse et sont le symbole de la mémoire collective. Cette année a aussi été l'occasion de faire un clin d'œil à Valentin LEPRETRE, récipiendaire de la médaille de bronze remise par le Comité Départemental de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement associatif. Monsieur POUSSINES est le doyen de cet après-midi, 97 ans, danseur de tango invétéré qui aime tant faire tournoyer ses partenaires

Des colis seront distribués aux personnes de + 75 ans n'ayant pas pu se joindre à cet événement unique. La municipalité remercie chaleureusement les commerçants et artisans de la commune pour leur collaboration à cet effet. Nul doute que les aînés sont très impatients de se retrouver en décembre 2019 pour ce rendez-vous incontournable.

Nous n'avons pas oublié nos habitants disparus cette année. Ils sont dans nos cœurs.



Le petit Clajussien

Les fêtes
de fin d'année
2019

LES PLAQUES DE COCHER

Courant décembre, les Services Techniques de notre commune ont remis en place, après les avoir faites restaurées, les plaques de cocher qui sont à demeure à l'angle d'une maison à la croisée. Ces plaques ont une histoire et font partie de notre patrimoine communal. L'occasion de vous faire (re) découvrir la belle histoire de ces témoignages d'un autre temps, lorsque les distances s'évaluaient en heures de trajet à cheval...



Les messageries ...

Histoire des plaques de distances légales.

Au début du XVIIe siècle, avant même que la poste organise un service d'acheminement et de distribution des lettres, l'Université avait créé son propre service de messagerie pour les besoins de ses étudiants.

En 1297, une première mention de ces messagers universitaires apparaît dans une déclaration solennelle de Philippe le BEL.

On distinguait deux catégories de messagers : les grands messagers qui étaient des correspondants locaux auprès desquels les étudiants trouvaient une aide morale et financière.

Les petits messagers, appelés messagers volants, qui étaient les seuls à se déplacer et prenaient volontiers la correspondance des particuliers.

Chaque course se négociait de gré à gré et donnait lieu à un prix en accord avec l'expéditeur.

La place de messenger était recherchée car elle procurait certains avantages à son titulaire : exemption des droits de péage sur les vins, du service de garde au château, aux portes de la ville et d'autres corvées.

Au XIIIe siècle : La renaissance des villes vit également l'apparition de messageries urbaines. Les messagers des villes semblent avoir connu leur apogée au XVIe siècle

Le petit Clajussien



et se maintinrent jusqu'au milieu du XVIIIe siècle sur des liaisons secondaires négligées par les fermiers des postes.

En 1576 : outre la poste, la concurrence la plus sévère livrée à ces divers corps de messagers fut le fait des messagers royaux créés par Henri III pour financer le Trésor.

En effet, ces messagers devaient acheter leurs offices au roi. Spécialement chargés du transport des sacs de procédure, ils furent autorisés à acheminer les lettres.

Jusqu'au XVe siècle, les messagers faisaient leur service à pied.

À partir de la fin du Moyen Âge, l'utilisation du cheval devient plus fréquente.

Contrairement aux courriers de la poste aux lettres et aux voyageurs utilisant les relais de poste, les messagers ne devaient marcher qu'entre deux soleils et jamais la nuit.

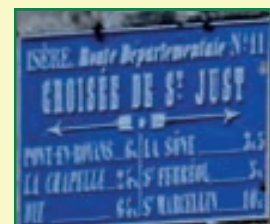
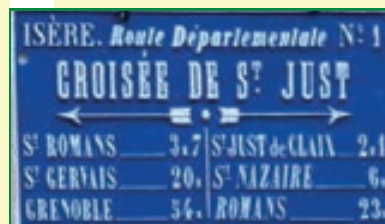
À cheval, le messenger ne pouvait pas "aller en poste", c'est-à-dire au galop.

Le XVIIe siècle allait voir disparaître les messageries. C'est en 1672 que toutes ces différentes corporations furent réunies à la ferme des postes contre indemnité ou remboursement des offices.

Cette réorganisation complète du service d'acheminement postal s'accompagna d'une refonte des cadres légaux. Il devint interdit de parcourir des distances de nuit par exemple, afin de protéger les envois.

On essaya d'actualiser au mieux les temps de parcours et les distances réelles en se basant sur l'avancée de l'infrastructure routière vicinale.

Pour établir les durées de parcours et les coûts de ces services, il fallut organiser un maillage plus précis des chemins carrossables et étoffer les services des relais postaux en conséquence.



Les premières mentions de durées de voyage associées à un marquage sur un mur de relais postal datent de la fin du XVe Siècle dans le Gers et en Ardèche.

Ainsi les postillons devaient-ils accompagner les voyageurs entre deux relais, soit environ deux lieues (8 km), et le prix de la course était indexé sur cette distance et sur un temps de parcours précis (cheval au pas). Si on était pressé le prix de la course était alors doublé (double poste) et le cheval était alors mené au trot.

De cette pratique est donc venue la nécessité de préciser autant que possible les distances et les temps de parcours entre les relais de poste d'abord, puis entre les villages ensuite.



Ainsi pouvait-on calculer équitablement le prix du service en fonction d'une distance et d'un temps.

On n'avancait pas à la même vitesse dans le Vercors qu'en plaine d'Isère.

Cette uniformisation avait pour but d'harmoniser le coût des courses dans tout le territoire royal.

Au début du XIXe Siècle on a commencé à rendre obligatoire la mise en place de poteaux de distance dans tous le pays.

Par analogie ces plaques s'appelèrent plaques de cocher. Cela dit il s'agit là d'un néologisme né dans les années 1970.

Cela désigne autant les plaques bleues fixées sur les murs que les poteaux directionnels avec plaques, apposés au bord des voies de communication comme l'exige une circulaire de 1835.

L'obligation d'écrire en blanc sur des plaques bleues aurait sa signification dans le code héraldique. Il s'agissait en effet de baliser les routes les plus importantes, directement issues des tracées des routes royales du Moyen Âge. Le bleu étant la couleur du roi il semblait logique d'y associer cette couleur.

Jusqu'en 1845 les plaques sont fabriquées en fonte ou en bois peints. Les poteaux quant à eux sont en pierre avec lettres gravées ou peintes.

Les autres moyens autorisés de signaler les distances kilométriques étaient : Les enduits de mortier avec lettres peintes et les plaques en tôle avec lettres peintes.

En 1845 les plaques en fonte avec lettres en relief font leur apparition et dès 1866 les plaques en zinc laminé ou en lave émaillée se firent plus courantes car bien

moins onéreuses.

Le seul critère de choix reste la mise en place d'une signalétique directionnelle performante homogène et harmonieuse tout en perfectionnant le système de communication routier.

A l'origine ces plaques étaient désignées sous les termes de poteaux indicateurs (1833) puis de tableaux indicateurs (1835).

On trouve également dans les archives départementales et dans les Annales des Ponts et Chaussée le terme de plaques indicatrices. Il est communément admis que les tableaux indicateurs devaient être placés à une hauteur comprise entre 2m50 et 3 mètres de façon à être vus par les cochers.

A la vérité, il n'y a jamais eu de hauteur spécifiée pour leur mise en place. Cette hauteur dépendait de la façade du bâtiment.

Par contre, les Ponts et Chaussée, dès 1835, proposaient la construction de poteaux indicateurs dont la hauteur hors sol était effectivement de 2M50.

Les plaques de cocher eurent de nombreuses appellations de par le pays. Ici dans le Dauphiné on les appelait : plaques de distances légales.



Les routes de la poste à cheval furent créées dès le XVIe siècle sous l'égide de Sully. C'est d'ailleurs pour lui que fut créée la charge de Grand Voyer en mai 1599. Le grand Voyer était responsable des routes royales, des alignements urbains, des places publiques, de l'embellissement des villes en général. Il coordonnait tous les voyers de France.

« Le voyer se doit d'être pénétré de l'indispensable nécessité d'une circulation facile dans une contrée aussi fertile que la France »
(Recueil Polytechnique des Ponts et Chaussées) .

On a donc érigé sur ces routes postales des poteaux indicateurs sur lesquels étaient indiquées les distances entre relais et les durées théoriques de parcours. Leur utilité, outre l'apport directionnel évident, était le calcul du coût de transport.

Le Conseil Général des Ponts-et-Chaussées, 1ère section (créée en 1832 et chargée des routes et des ponts ainsi que de la voirie) s'est réuni afin de statuer sur le travail d'une commission ad-hoc.

Cette dernière, composée d'inspecteurs divisionnaires, a présenté le résultat des propositions fournies par les ingénieurs (en chef) des départements.

Apparaît pour la première fois la notion de tableaux indicateurs.

Trois points sont abordés: emplacements, financement et matériaux de construction :

- ▶ Lorsque les intersections des routes Royales et / ou Départementales seront en dehors des lieux habités, on y placera des poteaux indicateurs.
- ▶ Lorsque les intersections se situeront dans les lieux habités, les tableaux indicateurs (plaque de cocher) se substitueront aux poteaux. (On notera qu'il n'est fait nullement mention d'une hauteur de fixation quelconque pour ces tableaux).
- ▶ Poteaux et tableaux seront financés et entretenus sur les fonds prévus à l'entretien des Routes Royales.

En d'autres termes, le coût de cette signalétique sera supporté par l'Etat. Néanmoins, il est recommandé aux Conseils Généraux d'étendre la mesure aux croisements des routes Départementales entre elles.

Si cette mesure est laissée à la discrétion des départements ce n'est pas anodin : En effet dans ce cas le financement ne pourrait se faire que sur les fonds du département concerné. (C'est encore très actuel)

Les matériaux utilisés seront pour les poteaux: le bois, la pierre ou la fonte.

Les tableaux seront peints sur les murs ou bien constitués d'un enduit de mortier.

Dans tous les cas, la couleur choisie sera le fond bleu de ciel foncé, les lettres en blanc.

Dés 1835, certains départements mettront en place une signalétique conforme aux recommandations de cette circulaire. C'est par exemple le cas du département du Rhône qui fera le choix de poser aux croisements des routes départementales (bien que non obligatoire) des poteaux en pierre en dehors des bourgs. Il fut aussi décidé de poser des tableaux peints sur les murailles à chaque entrée et sortie des communes, et ce, qu'elle que soit leur importance.

C'est ainsi que naquirent officiellement les plaques de signalisation routière d'entrée et de sortie d'agglomération.

Je vous laisse découvrir les plaques que nous avons sur la commune, au nombre de trois, et celles qui jalonnent encore les routes de nos départements, témoignages d'un patrimoine riche et diversifié.



EMS

Eric MultiServices

Saint-Just-de-Claix

Bertrand Eric

Tél: 06 71 14 55 37

Mail: ems.bertrand@laposte.net

- Entretien jardin ...
- Entretien / rénovation bois (volets, abris, voiture et jardin, barrières ...)
- Pose luminaires intérieurs et extérieurs
- Pose parquet stratifié Nettoyage cours et terrasses
- Travaux de peinture Travaux divers sur demande

Vous avez besoin d'un renseignement ?

N'hésitez pas à me contacter par téléphone ou boîte mail.

(devis gratuits sur demande) Merci

L'Amicale des anciens sapeurs-pompiers de Saint Just de Claix remercie toutes les personnes qui sont venues chercher du boudin et des caillettes lors de notre manifestation du 17 et 18 novembre dernier.

Ce fameux boudin est préparé par notre ami Daniel Magnin-Lachaux.

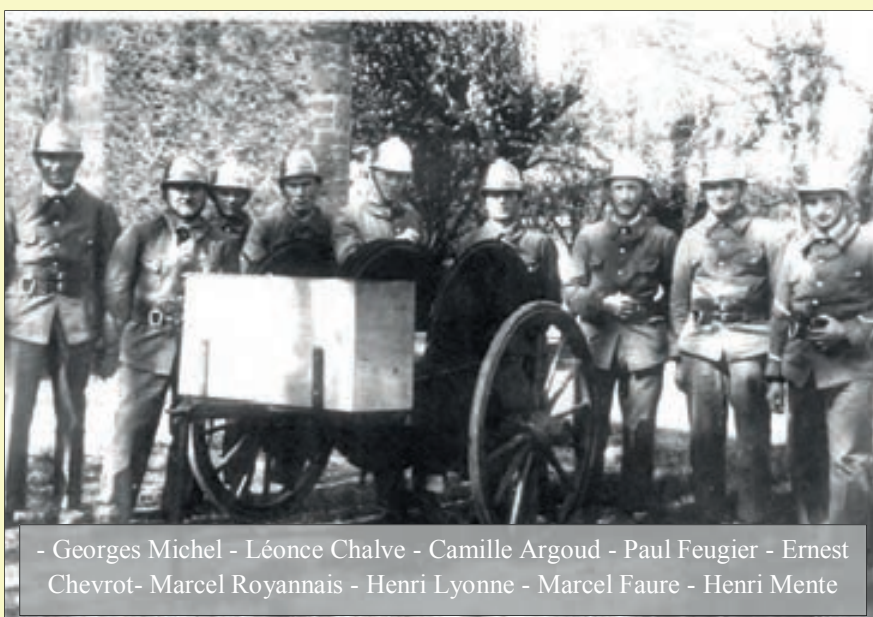


Les boudins des pompiers

Une grande exposition sur l'histoire de la caserne de Saint Just de Claix est en préparation. Toutes les personnes qui souhaitent partager des anecdotes ou envoyer des photos peuvent le faire dès maintenant. ethaius@gmail.com



Le petit Clajussien



- Georges Michel - Léonce Chalve - Camille Argoud - Paul Feugier - Ernest Chevrot - Marcel Royannais - Henri Lyonne - Marcel Faure - Henri Menté

Archives Serge Allard

C'est en 1991 que Daniel Magnin-Lachaux a commencé à en préparer pour l'Amicale et grâce à son énergie et son envie, nous avons établi des records dont nous sommes relativement fiers.

1993 : Tentative de record du monde dans la catégorie « boudin noir d'une seule longueur» (Boyaux naturels cousus ensemble) :

587 Mètres cuits dans une chaudière de 6 M de diamètre spécialement fabriquée par Christian Arod sur les conseils de René Bouvier).



1994 : **3600** caillettes faites maison (Un travail gigantesque qui a nécessité une semaine de préparation)

1000 Kg de boudins cuits dans une chaudière de 1Mètre 90 de diamètre crée et fabriquée par des membres de l'Amicale sous la houlette d'Amerigo Bazzoli en Maître d'Œuvre.



Les essais de sirène à Saint Just de Claix

Conformément à la décision prise en Conseil Municipal le 15 novembre dernier, la population de Saint Just de Claix est informée qu'à compter du mercredi 6 février, à midi, les essais des sirènes d'alerte municipales vont reprendre.



Il en sera de même chaque premier mercredi de chaque mois à compter de cette date.

Afin de préciser notre Plan Communal de Sauvegarde, les habitants de Saint Just de Claix qui n'entendraient pas du tout ou pas distinctement la sirène sur le territoire communal, sont priés de venir en informer la mairie, afin que nous puissions procéder à des tests complémentaires sur ces zones précises.

Pour les essais mensuels il n'y aura qu'une séquence d'une minute 41 secondes en tout et pour tout.

L'ensemble des consignes est décrit sur le document ci après. Il appartient à chacun d'en prendre connaissance.

Savoir réagir à l'alerte lors d'une crise majeure

Le signal national d'alerte
 son montant et descendant, émis par les sirènes
 L'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence
 Fin de l'alerte : son continu de 30 secondes
 Les essais mensuels : 1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1^{er} mercredis du mois

Être acteur de sa sécurité

Sachez réagir
 > À quels risques êtes-vous exposés ?
 > Reconnaissez-vous le signal national d'alerte ?
 > Connaissez-vous les comportements réflexes de sauvegarde ?
 > Confinement ou évacuation : comment choisir ?

Respectez les consignes
 Les autorités vous indiqueront comment vous mettre en sécurité.

L'alerte : un danger imminent ou en cours
 > Réagissez immédiatement
 > Adoptez les comportements réflexes de sauvegarde

- Mettez-vous en sécurité**
 Rejoignez sans délai un bâtiment
- Tenez-vous informés**
 Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, France Info, autres radios locales ou France Télévisions
- Restez en sécurité**
 N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants
- Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale**

À proximité d'un barrage hydraulique, si vous entendez le signal national d'alerte ou le signal spécifique « corne de brume », rejoignez sans délai un lieu en hauteur.

Être citoyen, c'est agir. Vous aussi, soyez prêts.

Pour se protéger des risques, il faut les connaître. Renseignez-vous en mairie ou en préfecture. Ou sur www.risques.gouv.fr, www.interieur.gouv.fr, www.prim.net

La mairie est consciente du problème qui résulte de la fermeture de notre décharge « verte » et des difficultés que vous rencontrez pour acheminer vos déchets verts jusqu'à Saint Sauveur.



Le petit Clajussien

L'intercommunalité (SMVIC) va mettre en place très prochainement, un ramassage ponctuel de vos déchets verts. Nous n'en connaissons pas encore toutes les modalités. L'idée est simple : Un camion benne passera dans le village un jour par mois. Il sera stationné dans un endroit précis que nous vous communiquerons dès qu'il sera précisé. Vous pourrez alors y apporter tous vos déchets verts, afin qu'ils soient transportés, via cette benne, à la déchèterie de Saint Sauveur.

ZÉRO PHYTO DANS NOS JARDINS

Depuis le 1er janvier 2019, la commercialisation et la détention de pesticides à usage non professionnel, c'est-à-dire pour les jardins de particuliers, sont interdites.

<https://www.frapna-zeropesticide.fr/wp-content/uploads/2016/07/mon-potager-sans-pesticide.pdf>

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit de : herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



A Saint Just de Claix

Avis de contraventions



Parkings sauvages et règles de stationnements

La mairie souhaite vous informer qu'à compter du 1er janvier 2019, il sera procédé à des verbalisations de stationnement dans les différents quartiers de la commune.

Malgré les nombreux rappels à la loi nous constatons une absence totale de rigueur concernant le respect des aménagements publics de parking, et une recrudescence des stationnements sauvages. Il est interdit de stationner sur les trottoirs ou sur les pistes cyclables. Pensez aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite !

L'ensemble des quartiers du village sont concernés et tout particulièrement l'Aubertière et le périmètre autour des écoles et de la cantine.

A ce sujet Monsieur le maire vous rappelle qu'un parking a été mis à votre disposition derrière l'école.

Conduite dangereuse aux abords des écoles

De nombreux parents, relayés par le corps enseignant, s'inquiètent de l'anarchie totale qui règne aux horaires de rentrées et de sorties des écoles et qui peut être la cause d'un accident. Le maire vous demande de faire preuve de plus de civisme et de respecter les règlements en vigueur.



Législation déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

Le problème de l'interdiction des déjections canines relève de la compétence de Monsieur le maire au titre de sa responsabilité de salubrité publique.

Législation dépôts sauvages

Les abandons de déchets, volontaires ou insouciant, aussi appelés dépôts sauvages, constituent un véritable fléau pour la commune.

Se débarrasser des ordures encombrantes en les abandonnant devant les colonnes de tri est un comportement irresponsable qui coûte cher à la commune.

A travers ce manque de civisme, c'est le cadre de vie de la population qui est touché mais aussi les deniers publics, puisque cette charge de travail représente un coût supplémentaire pour la commune.

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975.

Toute personne qui dépose, jette ou abandonne ses déchets sur la voie publique risque une amende pouvant atteindre 1500 €, la confiscation de son véhicule et le versement de dommages et intérêts à la commune de plusieurs milliers d'euros, représentant les frais de ramassage et de d'élimination des déchets.

**Pour ne pas faire de Saint Just de Claix un dépotoir à ciel ouvert,
apportez vos déchets encombrants à la déchetterie**



Toutes les personnes
intéressées par ce projet :

particuliers, associations,
professionnels,
producteurs ...

peuvent prendre contact
avec

Sylvain Lambert :

06-41-33-88-34 ou
ethaius@gmail.com

Année de l'abeille



La commune de Saint Just de Claix souhaite faire de l'année 2019 l'année de l'abeille. Nous sommes tous concernés par les chiffres alarmants annoncés régulièrement par les médias et qui semblent vouloir sonner le glas des abeilles.

Oui mais qu'en est-il vraiment ?

Notre région est dominée par la culture de la noix. Les rendements sont bons et incitent les agriculteurs à réorienter leur production en nuciculture. 12.000 tonnes de noix de Grenoble ont été récoltées en 2018.

Aussi l'impact des traitements sur l'écosystème est important. La profession des nuciculteurs a pris conscience du problème lié aux produits phytosanitaires et communique sur ce sujet. A terme une mauvaise utilisation de ces produits mettrait en péril l'appellation noix de Grenoble elle-même. De nombreuses recherches sont en cours, afin de trouver une parade à ces utilisations de traitements en tout genre.

Le vrai problème reste qu'avec l'augmentation constante des parcelles mises en production nucicole et leur proximité, elles sont de plus en plus vulnérables à une infestation d'origine fongique, animale ou bactériologique de grande ampleur.

L'idée de cette année de l'abeille est d'organiser des forums, des réunions publiques, des lieux d'échanges au sein desquels on pourra parler de ces préoccupations majeures de façon sereine et constructive. Apiculteurs, nuciculteurs, agriculteurs, céréaliers ... toutes ces corporations forment un ensemble cohérent de producteurs de notre territoire. Ils sont tous animés par des préoccupations qui leur sont propres. Le but est donc de leur offrir une tribune où en discuter librement, entre eux bien entendu, et avec les habitants de plus en plus concernés.

Nous étudions un ensemble d'animations à mettre en place cette année, comme :

- ▶ un marché des producteurs de miel et de noix,
- ▶ un festival (film et conférence)
- ▶ une exposition
- ▶ un travail avec les écoles

et des réflexions plus pertinentes comme :

la responsabilisation des habitants dans une démarche écocitoyenne tournée vers des solutions simples à mettre en place. Par exemple :

- ▶ Cultiver un jardin accueillant pour les abeilles en favorisant des plantes mellifères. (voir page suivante)
- ▶ Bannir tous types de pesticides et d'herbicide dans votre jardin (attention nouvelle législation voir page 40)
- ▶ Ajouter un point d'eau peu profond qui pourra servir aux insectes à diluer leur miel ou à rafraîchir leur ruche.
- ▶ Lutter contre le frelon asiatique

Saint Just de Claix lutte aussi quotidiennement contre les produits phytosanitaires et notre village met tout en œuvre pour devenir une commune labélisée sans pesticides.

Votre village de Saint Just de Claix souhaite plus que jamais s'investir durablement dans la protection des abeilles.

Nous sommes entrain de mettre en place de nouvelles procédures "éco responsable" allant en ce sens. Vous les découvrirez prochainement.



Année de l'abeille

2019 2019



Les plantes mellifères



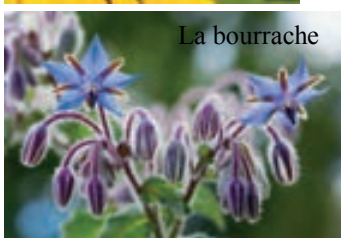
La lavande



Le tournesol



La renoncule des champs



La bourrache



La jacinthe



L'héliotrope



Le géranium



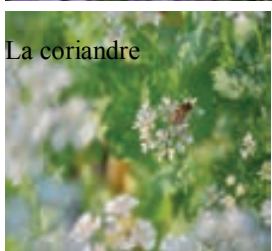
Le zinnia



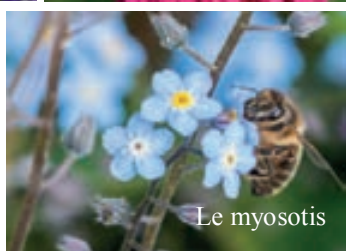
Le thym



Le perce neige



La coriandre



Le myosotis



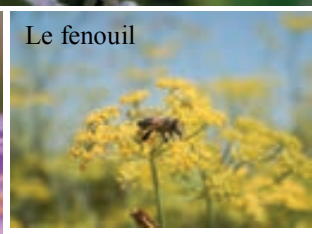
Les coquelicots



Le calendule souci



Le crocus



Le fenouil



La sauge



Le cosmos



La marguerite



L'aster



Le bleuet



Le dahlia

Le petit Clajussien

Les forums
foris de
2019



Le 15 septembre la commune de Saint Just de Clais a renoué avec une belle tradition en organisant le forum des associations.

De nombreux visiteurs se sont pressés dans la grande salle de la MDA afin de prendre contact avec les 25 associations du territoire présentes à cette occasion et représentatives de la diversité de l'offre associative proposée en Isère et Royans.

Le Sou des écoles a tenu la buvette. Les bibliothèques de Pont, Saint Just de Clais et St Romans ont veillés à l'animation en proposant des lectures et la découverte des moyens d'inscription aux médiathèques.



Une superbe journée qui devrait se refaire tous les trois ans en alternance avec Pont en Royans et Saint Romans.

Rendez-vous en septembre 2019 pour le prochain forum des associations.

En juin dernier, nous avons eu la chance de pouvoir assister au travail effectué par les enfants des classes de maternelle. Il s'agissait de créer un film d'animation de A à Z.

Aidés par une professionnelle du montage cette activité a été financée en partie par le Sou des écoles.

Chaque classe a pu participer à ce projet en créant les décors, dessinant et fabriquant les héros, et animer chaque scène afin de prendre de nombreuses séries de photos pour créer l'illusion d'un déplacement des sujets comme pour un folioscope (petit carnet de dessins successifs qui donne l'illusion de personnages ou d'animaux en mouvement lorsqu'on l'effeuille avec le pouce).

C'est un procédé d'animation complexe qui a été réalisé par les enfants et sa restitution a été saluée avec beaucoup d'enthousiasme, d'autant que le doublage était aussi fait en direct par les petits élèves.



Les forums
foris de
2019

LES FÊTES
LOUIS
2018



Le marché de Noël 2018

De nombreux exposants avaient répondu à l'appel du Comité des fêtes pour égayer notre traditionnel marché de Noël.

Les enfants ont pu s'amuser autour de manèges et de jouets en bois.

Certains ont même eu la chance de se faire photographier avec le Père Noël.



Pour les parents ce fut l'occasion d'acheter quelques cadeaux ou même un sapin de Noël.

Les plus téméraires ont pu s'essayer aux auto tamponneuses ou dévaler les rues de la commune au trot, en calèche, tirés par un vaillant cheval de trait.

Film d'animation, maquillage, danseuse de feu, et feux d'artifice : autant de beaux souvenirs que nous laissera cette édition 2018 du marché de Noël de Saint Just de Claix.



Le petit Clajussien



**Mariages, séminaires,
événements privés ou professionnels...**

04 75 71 83 96

www.chateaudesanges.fr

300 Montée Béatrix de Hongrie | 38680 St Just de Claix



L'Assemblée générale constitutive de l'Association des Centrales Villageoises s'est tenue samedi 17 mars à Saint-Just de Claix. Le premier Conseil d'administration a été élu, composé majoritairement par les sociétés Centrales Villageoises elles-mêmes.

Les fêtes
des
Portes du
Vercors
2018

Porteuses de projets de production d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie sur des territoires, les sociétés locales Centrales Villageoises (de type SAS ou SCIC) ont une gouvernance majoritairement citoyenne.

Ce modèle, créé en 2010 à l'initiative de l'Agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement et de Parcs naturels régionaux, et s'est développé rapidement, d'abord en Auvergne-Rhône-Alpes, puis dans 3 autres régions.

Aujourd'hui, le succès est tel que le modèle essaime partout en France, ce qui a conduit à la création d'une association nationale des Centrales villageoises.

En chiffres : Début mars 2018, le réseau des Centrales Villageoises comptait **33 sociétés** créées ou en création, réparties sur **4 Régions** (Auvergne Rhône-Alpes, PACA, Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté). Elles réunissent plus de **2 600 actionnaires**. 15 de ces sociétés ont mis en service **179 installations photovoltaïques** (1,7 MWc) et de nombreux autres projets sont en développement.



A SUIVRE

INVITATION



Joël O'BATON, Maire de Saint Just-de-Claix, Jacques Régner, Président de la SAS Centrales Villageoises Portes du Vercors, ont le plaisir de vous inviter à L'INAUGURATION des CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES de la Maison des Associations et de la Crèche

le vendredi 12 avril 2019 à 17h30 devant la Maison des Associations de Saint Just-de-Claix

Cette inauguration sera suivie d'une réunion publique à 18h00 à la Maison des Associations, sur le thème :

"AGIR POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE A L'ECHELLE LOCALE"

Au programme :

Les réalisations des Centrales Villageoises " Une société citoyenne productrice d'énergie locale "

Les actions de la Communauté de Commune "50 à 70% des solutions pour le climat se situent à l'échelle locale "

Conférence-débat :

"Agir pour le climat : des alternatives pour agir concrètement"

Cette réunion se terminera par le verre de l'amitié.





2019

Janvier 2019

Le 12 : spectacle pour enfants organisé par le Sou des écoles. (Cirque funambules, petits animaux et clowns. Salle des fêtes. 15H30).

Le 19 : Assemblée Générale de la Joie de Vivre.

Le 24 : Don du sang

Le 25 : Les vœux du maire

Février 2019

Le 9 : Loto du sou des écoles - Salle des fêtes à 18H30.

Le 23 : Loto de l'US ROCLAIX

Mars 2019

Le 1^{er} : premier kiosque citoyen

Le 8 : Thé dansant de la joie de vivre

Le 30 : repas dansant de l'US ROCLAIX

Avril 2019

Exposition sur les pompiers de Saint Just de Claix

Le 9 : Don du sang

Le 12 : Centrales Villageoises - inauguration et débat MDA 17H30

Mai 2019

Exposition sur la guerre de 39/45

Les 11 & 18 : Stages de jeux d'ombres avec les chemins de traverse

Juin 2019

Le 8 : Gala de Life Hip Hop Salle des fêtes

Le 14 - 15 - 16 : Vogue de Saint just de Claix

Le 22 : Représentation de théâtre Les chemins de traverse - Salle des fêtes 20H30

Le 28 : Kermesse à l'école à partir de 16H30 avec le Sou des écoles

Le 28 - 29 - 30 : Expo photos avec la mondée créative

Le 30 : Puces des couturières

Juillet 2019

Le 6 : Spectacle de théâtre avec les ateliers du jeudi (Les chemins de traverse)

En prévision mais dates non fixées :

Stages de graff

Ateliers - jam - expos - marché - projections et rencontres autour de l'abeille, du miel et de la noix.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cet article est basé sur les dossiers de « La Vie Publique »
 Direction de l'Information Légale et Administrative :
 « Qu'est-ce que la citoyenneté »
 Avec l'aimable autorisation de : vie-publique.fr



Pour aller plus loin sur cette question :

<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/definition/>

La réflexion du moment !

Être un citoyen en 2019 !

Les actualités de cette fin d'année ont été riches en événements multiples, dont le mouvement des Gilets Jaunes, qui est arrivé jusqu'au rond point de notre commune.

Il n'est pas dans les propos d'un journal communal de faire de la politique ou de commenter les actualités.

Cependant nous entamons les derniers mois de cette mandature, et les prochaines élections municipales seront organisées en mars 2020.

Notre village se transforme chaque jour d'avantage. Il s'étend, les programmes immobiliers se sont développés et nous accueillons de nouveaux habitants. Les infrastructures communales essaient de répondre à ces nouvelles données avec, par exemple, la création de deux nouvelles classes coup sur coup ces deux dernières années.

L'avènement de la grande intercommunalité créée en janvier 2017 (SMVIC) est juste entrain de prendre ses marques. De nombreuses compétences lui sont désormais attribuées (voir P. 56). Il reste à affirmer les rouages de la gouvernance, afin de prendre pleinement conscience de l'impact que cette mégastructure de 47 communes aura sur le territoire.

Mais au delà de cette problématique, que devient le rôle de la commune en tant qu'entité territoriale ?

Quels sont les prérogatives du maire et la représentativité de Saint Just de Claix au sein de l'interco ?

C'est pour cela que nous souhaiterions vous inviter à entrer de plain pied dans le débat public communal, et de vous interroger sur la notion de citoyenneté en 2019.

Citoyen par ci, citoyen par là, chacun se revendique d'une légitimité républicaine et citoyenne. Mais qu'en est-il vraiment de cette notion même de citoyenneté ?

Le rôle de La citoyenneté ne se définit pas uniquement d'un point de vue juridique par la possession de la nationalité française et de ses droits civiques et politiques. Elle se définit aussi aujourd'hui comme une participation à la vie de la cité. Cependant, les citoyens n'ont aucun rôle obligatoire à jouer.

En ce sens, le statut juridique de citoyen est un statut de liberté. Un citoyen peut choisir de participer (citoyen actif) ou non (citoyen passif) à la vie publique.

Toutefois, un citoyen actif a un rôle essentiel à jouer, qui prend tout son sens avec l'**exercice du droit de vote**. C'est à ce moment que le citoyen apporte sa contribution majeure à la société. En votant, mais aussi étant candidat à une élection, il fait valoir son point de vue, change ou confirme les gouvernants, ou encore (dans le cadre du référendum) décide des grandes orientations de la politique nationale.

En dehors des élections, les citoyens peuvent également, **de façon quotidienne, jouer un rôle important dans la société**. Par exemple, ils peuvent adhérer à une association, un syndicat ou un parti politique et, ainsi, tenter de faire évoluer la société dans laquelle ils vivent, de venir en aide aux autres ou d'influencer la politique nationale.

De même, l'attitude individuelle des citoyens est importante. Les comportements de **civisme** (politesse, respect des biens publics...) sont pour beaucoup dans le caractère apaisé d'une société.

Les femmes et les hommes, pourtant individus porteurs d'une singularité qui leur est propre, sont des êtres sociaux.

L'idée de citoyenneté, c'est-à-dire le droit de participer aux décisions relatives à la communauté politique, est au cœur de la conception occidentale des relations entre l'individu et cette société qui lui préexiste et qu'il rejoint un jour, par naissance ou par choix. Rares sont les mots chargés d'autant d'histoire, de significations, d'autant de valeurs et d'affect que ceux de « citoyen » et de « citoyenneté ». Les attentats terroristes qui ont été perpétrés en France depuis janvier 2015 ont révélé la force du sursaut de citoyenneté que peuvent susciter des événements dramatiques affectant la collectivité nationale. Il en est de même pour le mouvement plus récent des Gilets Jaunes.



Synthèse de l'étude annuelle 2018 du Conseil d'État "*La citoyenneté - Être citoyen aujourd'hui*", publié en septembre 2018 à la Documentation française. S'aventurer à donner une définition exhaustive de la notion de citoyenneté est délicat, d'autant que cette définition a oscillé au cours des temps et au gré de l'évolution des sociétés.

Trois caractéristiques se sont néanmoins identifiées de manière pérenne comme participant à la définition du concept.

- La première est que ce dernier désigne à la fois un statut, c'est-à-dire la reconnaissance officielle de droits et devoirs par une entité politique, et une pratique, voire une vertu. Cette dernière s'exprime, au-delà du respect des lois et des codes de la communauté, par le civisme et l'engagement en faveur de la collectivité.
- La deuxième caractéristique pérenne du concept de citoyenneté est qu'il renvoie à une communauté de nature politique. Être citoyen, c'est faire preuve de la capacité de s'extraire de ses appartenances, sans les renier, pour décider des affaires d'une communauté plus large ; c'est trouver en soi-même un espace de neutralité dans lequel on constitue, avec les autres, un être collectif qui est un corps politique.
- La citoyenneté, troisième caractéristique constante, est intrinsèquement liée à la liberté. La Déclaration de 1789, qui s'adresse autant au citoyen qu'à l'homme, en fait une valeur essentielle et un droit fondamental pour chacun.

La citoyenneté française : un statut à la recherche d'un nouveau souffle ?

Le statut juridique du citoyen, qui reflète la dimension politique de la citoyenneté, se concentre autour de trois axes.

- En premier lieu, le citoyen est un national titulaire de ses droits civils et politiques qui concourt à l'exercice de la souveraineté nationale au sens de l'article 3 de la Constitution.
- En deuxième lieu, le citoyen se définit par les droits dont il est titulaire et par les devoirs auxquels il est assujéti. Parmi les droits les plus essentiels qui forgent ce statut – outre les droits politiques (droit de vote et d'éligibilité) –, les droits attachés spécifiquement à la qualité de citoyen français méritent une mention particulière. Il s'agit du droit d'aller et venir sur le territoire national (dont disposent aussi les ressortissants de l'Union) et du droit d'accès aux emplois publics et privés emportant l'exercice de missions de souveraineté. Leur nombre restreint atteste la frontière relativement ténue qui peut exister entre le statut de citoyen et celui de toute personne résidant sur le sol national.
- Le principe d'égalité revêt lui aussi un caractère éminemment structurant dans le statut du citoyen. « L'égalité des citoyens devant la loi, sans distinction d'origine, de race ou de religion » est proclamée dès l'article premier de notre Constitution. Le principe d'égalité est également parmi les droits de l'homme et du citoyen celui qui est mentionné le plus grand nombre de fois dans la Déclaration de 1789 et qui structure les jurisprudences du Conseil constitutionnel et du Conseil d'État.

Quant aux devoirs, y figurent :

- la défense de la Nation,
- le paiement de l'impôt,
- la participation aux jurys d'assises
- le caractère obligatoire de l'instruction pour les enfants jusqu'à seize ans, qui témoigne du rôle essentiel de l'école de la République dans la formation du citoyen.
- Le devoir de se soumettre à la loi (C'est à la racine de tous les autres).

En filigrane de ces deux axes, la langue française contribue elle aussi, de forte manière, à forger le statut du citoyen français. Elle est en particulier un élément essentiel de cette prémisses de la citoyenneté qu'est la nationalité et une condition nécessaire à l'exercice de l'ensemble des droits auxquels donne accès le statut de citoyen français.

De cette double dynamique a résulté aujourd'hui un système ouvert et cohérent.

- ▶ Ouvert car, en cette matière, la République s'est toujours montrée accueillante : elle s'honore d'être une terre d'asile et les étrangers qui font la preuve de leur assimilation peuvent acquérir la nationalité française et devenir citoyens.
- ▶ Ouvert également car la citoyenneté française ne s'oppose pas à d'autres citoyennetés. La citoyenneté européenne en est un exemple patent.
- ▶ Cohérent : La cohérence du système, quant à elle, est marquée par les conditions d'accès des étrangers à la nationalité et donc à la citoyenneté française, fondées sur une conception élective de la Nation. Elle tient aussi, à l'inverse, à la possibilité d'être exclu de la communauté des citoyens en cas de manquement aux devoirs fondamentaux.

Le statut du citoyen est ébranlé par trois phénomènes.

- Le premier est la crise de confiance entre les Français et le système de représentation politique, qui est une réalité attestée par nombre d'enquêtes d'opinion. Si les fondements du régime démocratique ne sont pas remis en cause, les citoyens français, comme d'autres en Europe, se montrent très critiques envers leurs représentants, les partis politiques et le fonctionnement global du système auquel ils reprochent foncièrement d'être insuffisamment à leur écoute. Cette crise de confiance est encore plus marquée au sein des jeunes générations et des catégories populaires. Pour autant, les Français ne se désintéressent pas de la vie politique et appellent de leurs vœux un système qui les associerait plus directement et plus fréquemment aux décisions politiques. *C'est là l'essentiel des revendications des Gilets Jaunes.* Les Français souhaitent également que la République assure une meilleure formation à l'exercice de la citoyenneté. *Ce que nous essayons d'aborder aujourd'hui dans cet article et lors du kiosque citoyen.*
- Le deuxième phénomène qui ébranle la citoyenneté politique est le sentiment que l'égalité de tous les citoyens devant la loi ne se traduit pas dans les faits. Les espoirs fondés au cours des Trente Glorieuses se sont évanouis au fur et à mesure qu'est apparue l'incapacité des politiques publiques à effacer nombre d'inégalités de situations : entre générations, entre hommes et femmes, entre catégories socio-professionnelles, entre habitants des différents territoires de la République.

Les fractures qui lézardent la société sont autant d'obstacles au sentiment de partager un même destin et d'appartenir à une même communauté.

Enfin, alors que notre système institutionnel et juridique n'a cessé, depuis la Seconde Guerre mondiale, d'étendre et de garantir les droits individuels dont bénéficie toute personne, la perception des devoirs inhérents à la citoyenneté s'est brouillée.

La défense du pays ne repose plus sur la conscription, les contributions aux charges publiques sont affectées par les évolutions de la fiscalité et la thématique de l'évasion fiscale, le civisme tourné vers le respect de l'intérêt général de la Nation est estompé par des solidarités communautaires renforcées par les nouveaux réseaux sociaux numériques et par une montée des comportements individualistes

la laïcité est elle-même l'objet d'interrogations, après plusieurs décennies d'apaisement, du fait d'évolutions sociologiques et de l'apparition de nouveaux fondamentalismes.

Le cahier de doléances qui est à votre disposition en mairie, se veut être le recueil de l'ensemble des observations que vous avez sur les inégalités de notre Société aujourd'hui. Bien sûr il se veut plus focalisé sur l'impact réel de ces dysfonctionnements supposés au niveau du territoire. Mais votre participation est nécessaire afin que l'on puisse en dresser l'inventaire et mettre en place, ensemble, les moyens appropriés pour faire bouger les choses.

Des formes renouvelées d'expression de la citoyenneté au service de la cohésion sociale et d'une nouvelle fraternité

Si, pour une grande majorité de nos concitoyens, l'exercice de la citoyenneté politique demeure essentiel, le renouveau de la citoyenneté se traduit par la recherche de formes de participation à la vie de la communauté nationale plus actives que la seule participation aux élections.

Une nouvelle citoyenneté du quotidien, faite d'engagement et de solidarité, renoue avec une dimension fondamentale de la citoyenneté : **l'exemplarité par l'action.**

Être citoyen, c'est d'abord s'engager au service du bien commun dans la vie quotidienne.

Trois phénomènes illustrent cette évolution.

► Le premier est la construction progressive d'une citoyenneté de l'engagement. La vitalité du service civique, de l'engagement associatif et de l'ensemble de l'économie sociale et solidaire montrent que l'engagement au service de causes d'intérêt général est vécu comme un enrichissement des parcours individuels, permettant de recréer du lien collectif.

► Le deuxième phénomène est la consolidation d'expressions numériques de la citoyenneté. Le numérique est en effet regardé par beaucoup comme une source potentielle d'enrichissement de la citoyenneté ; c'est ce que traduit notamment le mouvement des « civic techs ». Ce dernier exprime un engouement pour des formes de démocratie plus participatives, complétant, sans chercher à l'évincer, la démocratie représentative.

Reste qu'en l'état, ce que certains qualifient de « citoyenneté numérique » n'a pas encore satisfait tous les espoirs placés en elle : le numérique, qui a le potentiel de faciliter et d'élargir le champ de la participation, tend à reproduire les biais et inégalités observés dans les consultations menées dans la sphère administrative et politique traditionnelle. Il peut également être le lieu de nouveaux risques, comme celui de la diffusion virale de fausses nouvelles ou celui du piratage des processus de consultation ou de vote en ligne.

Le problème est d'autant plus d'actualité qu'il a été mis en évidence par le mouvement des Gilets Jaunes. La plupart des adhérents de ce mouvement ont pris leurs informations des réseaux sociaux. Les algorithmes créés par Facebook (par exemple) ont pour but de collecter le maximum de "likes" ou d'interactions virtuelles. De ce fait chaque fois que les utilisateurs cliquent sur un sujet pour le lire plus en détail, cette action est mémorisée et le programme va multiplier les parutions ayant ce type de sujet dans leur fil d'actualités. Ainsi se crée artificiellement du trafic et entraîne une « manipulation » des lecteurs par la multiplication d'informations, parfois contradictoires, mais ayant toujours trait à ce même profil d'intérêt. La profusion de ces convergences entraîne donc artificiellement une réactualisation constante et systématique dudit centre d'intérêt et conditionne l'utilisateur de ce réseau.

Un peu comme une publicité redondante qui multiplie insidieusement les occasions d'être perçue et incite à acheter ce produit annihilant le libre arbitre.

► La citoyenneté qui a pu être qualifiée « d'administrative », enfin, mais qui se présente davantage aujourd'hui comme une citoyenneté de l'action publique, tant son spectre s'est élargi, enrichit également la citoyenneté politique. Elle s'exerce au travers des droits spécifiques reconnus aux citoyens dans leurs relations avec les pouvoirs publics, comme de l'ensemble des processus consultatifs qui associent les usagers, les citoyens, à l'élaboration des décisions publiques (enquêtes publiques, consultations locales, démarches participatives diverses, cahier de doléances ...).

Ce mouvement foisonnant appelle, de la part des pouvoirs publics, à la fois un regard critique et des encouragements.

L'auto-proclamation ne suffit pas à conférer la vertu citoyenne à tout engagement et la République doit se montrer vigilante : des actions « citoyennes » peuvent recouvrir des engagements partisans, des intérêts particuliers ou communautaires, qui non seulement ne contribuent pas à l'unité de la Nation, mais au contraire concourent à son fractionnement.

Certaines formes d'engagement peuvent aller jusqu'à s'émanciper du respect de la loi et des règles de la démocratie.

Mais lorsqu'elles concourent à consolider le corps social par une authentique recherche du bien commun, ces nouvelles formes d'engagement méritent d'être reconnues et soutenues par la puissance publique.

Ce processus de reconnaissance et de soutien est engagé.

De plus les devoirs des citoyens les uns envers les autres ne se limitent pas à des obligations juridiques. Ils reposent également sur une dimension morale : il s'agit de faire preuve de civisme et de civilité pour rendre supportable la vie en société.

La politesse, le respect, la capacité à venir en aide à une personne en difficulté sont des éléments capitaux pour une citoyenneté vécue au quotidien.

Le développement du service civique et des réserves citoyennes, la création du compte d'engagement citoyen, la prise en compte d'engagements associatifs pour l'accès à des filières sélectives d'enseignement sont autant de témoignages de l'intérêt porté à la valorisation de telles actions. Les services publics eux-mêmes sont en recherche de formules permettant de développer une citoyenneté de l'engagement.

La citoyenneté, notre projet de société

Si la citoyenneté n'est pas le vestige d'un passé révolu et idéalisé, elle n'est pas non plus un acquis, ni une utopie.

Elle doit être, pour la République et l'ensemble des collectivités publiques françaises, une ambition, un projet.

Eu égard à notre histoire et à nos valeurs, ce projet ne peut être fondé que sur le triptyque républicain : liberté, égalité, fraternité, cette dernière devant être l'égal des deux autres.

La protection des libertés doit rester un objectif permanent, en particulier face aux menaces nouvelles que font peser certains fondamentalismes.

L'égalité doit tout autant être au cœur des politiques publiques. Redonner confiance dans la capacité de la République à assurer l'égalité des chances est un préalable indispensable : la société des citoyens se construit aussi, conformément à l'idéal républicain hérité de la Révolution, sur la lutte contre les inégalités sociales et la lutte contre les discriminations illégales ou inacceptables.

La fraternité, qui comprend à la fois une dimension de civilité et une dimension de solidarité, est un ciment collectif fragilisé par des processus de diverses natures : l'individualisme et le repli sur soi favorisés par une société néolibérale axée sur l'accomplissement du bien-être personnel, l'affaiblissement des valeurs collectives, les communautarismes.

Le renouveau démocratique et civique doit rappeler l'importance et la symbolique du droit de vote, apanage des citoyens français ou européens (pour les scrutins qui sont ouverts à ces derniers) : l'appartenance à la Nation permet de faire des choix politiques engageant la communauté nationale.

C'est un privilège qui impose au citoyen un comportement fondé à la fois sur l'engagement au service de la communauté (nationale ou locale) et le respect des valeurs de cette communauté.

Le regroupement des élections locales pour éviter la multiplication des scrutins politiques et stimuler la participation peut être envisagé, parallèlement à la reconnaissance et à la valorisation de l'engagement électif local : les 550 000 élus locaux sont des citoyens particulièrement dévoués au bien commun.

Le discrédit subi par la classe politique est particulièrement injuste à leur égard. La République doit leur témoigner de la reconnaissance et encourager leur engagement, de façon concrète et symbolique.

L'association des citoyens à l'évaluation et au contrôle des politiques publiques doit aussi être envisagée, dans le cadre d'une réflexion d'ensemble sur la définition et la mise en œuvre d'un tel contrôle.

Prévoir des actions de formation des personnes participant à des processus consultatifs (enquêtes publiques, conseils de quartier, kiosques citoyens...) est également essentiel.

L'éducation à la citoyenneté est, elle aussi, un enjeu fondamental. Elle repose d'abord sur l'école, qui se doit de procéder à une évaluation approfondie des réformes de ces dernières années en matière d'éducation morale et civique.

Il est essentiel, à cet égard, que l'enseignement civique et moral associe de manière étroite à la communauté éducative l'ensemble des acteurs de la citoyenneté : les réserves, civique et de l'éducation nationale, qui sont aujourd'hui trop peu mobilisées, doivent être sollicitées ; les fonctionnaires d'encadrement pourraient être incités à venir parler des institutions, de la République et de la vie publique dans les écoles une ou deux fois par an.

Développer les conseils municipaux des enfants, en lien avec l'éducation civique, est également une piste devant être explorée, en veillant à ce que les communes disposent des moyens et du soutien appropriés.

Il est également très souhaitable d'améliorer l'enseignement de l'histoire de l'Europe axé sur les valeurs communes et de donner de nouvelles illustrations concrètes à la citoyenneté européenne dont la dimension pédagogique est importante.

Plusieurs axes doivent concerner des publics adultes :

- ▶ politique d'aide à la parentalité,
- ▶ pédagogie de la laïcité,
- ▶ Formation active à la citoyenneté (périodes de réserve dans la continuité du service national universel, modules dédiés adossés aux cycles de formation professionnelle continue...).
- ▶ L'enseignement de la langue française appelle une attention particulière.

Le renouveau de la citoyenneté passe également par la recherche d'une société de fraternité.

Cette orientation pourra s'appuyer sur la valorisation de l'engagement, qui doit devenir un authentique « savoir-être citoyen ».

Le service national universel, tel qu'il se dessine, permettra de donner un nouvel élan à la mixité sociale et de faire monter en puissance le service civique. Il devrait également permettre d'assurer la cohérence de l'ensemble des dispositifs d'engagement qui existent aujourd'hui. Mais son cadre juridique doit encore être approfondi à l'issue de la consultation nationale qui est lancée.

Parallèlement, une politique globale de labellisation des actions citoyennes serait utile pour permettre à chacun de s'orienter dans le foisonnement des initiatives et pour valoriser celles qui sont les plus remarquables.

Libérer le potentiel de la société civile pour créer des réseaux de solidarité et de fraternité implique aussi de chercher à simplifier les cadres juridiques dans lesquels ces réseaux se développent.

Œuvrer à une société qui fédère et rapproche implique de mobiliser l'ensemble des autres vecteurs qui peuvent contribuer à l'exercice d'une citoyenneté engagée.

Un réexamen des cahiers des charges des sociétés publiques de l'audiovisuel en matière d'information et de pédagogie sur les enjeux de la citoyenneté pourrait ainsi conduire à fixer à ces sociétés des objectifs concrets de production et de programmation d'émission sur ce thème.

Les réseaux sociaux, dont le rôle est devenu si important, mériteraient eux aussi d'être sensibilisés à cette thématique. Le développement de l'écosystème des «civic techs» doit être accompagné par les pouvoirs publics nationaux et locaux.

Les rites et symboles républicains appellent une réflexion particulière destinée à s'assurer qu'ils parlent aux jeunes générations. *En cela le programme initié par le SMVIC sur le territoire de mémoire a été un extraordinaire exemple de cette sensibilisation axée sur l'idée de citoyenneté et le renforcement des liens intergénérationnels.*

Pour l'ensemble de ces motifs, la citoyenneté, qui n'a pourtant jamais cessé d'occuper une place centrale dans la construction républicaine en France depuis la Révolution, appelle aujourd'hui un nouveau regard de la part des autorités publiques.

Dans une société par ailleurs fortement marquée par l'individualisme, beaucoup de Français, jeunes notamment, demandent que la République redonne du sens à l'action collective et sont prêts à s'engager en faveur de causes collectives.

Le projet républicain destiné à réunir la société française autour des valeurs de la citoyenneté doit comporter un ensemble de volets complémentaires et reposer sur une mobilisation collective des responsables publics, des corps intermédiaires et des citoyens eux-mêmes.

... **ET DES CITOYENS EUX-MÊMES !** Comme nous le montre cette synthèse de l'étude annuelle 2018 du Conseil d'État "*La citoyenneté - Être citoyen aujourd'hui*", publié en septembre 2018 à la Documentation française, il nous appartient de nous saisir à bras le corps de cette citoyenneté, et de la fabriquer à l'image de ce que l'on souhaite qu'elle soit, pour nous et pour nos enfants.

C'est en cela que nous vous donnons rendez-vous pour en discuter, ensemble, lors du kiosque citoyen, le vendredi 1er mars prochain en mairie.



Quels enjeux pour Saint Just de Claix ?

Qui se sent prêt à s'investir
dans la nouvelle équipe municipale ?

2020
2020

Le kiosque citoyen de Saint Just de Claix est directement inspiré des cafés citoyens.

- La démocratie ne se résume pas qu'aux élections !
- La démocratie nécessite la participation de tous les citoyens.

Le kiosque citoyen est une école de la démocratie où :

- l'on exprime son opinion personnelle
- l'on écoute les arguments des autres citoyens
- l'on reprend goût au débat et à la contradiction
- l'on propose des solutions pour résoudre les problèmes abordés.

Le kiosque citoyen c'est un espace de débat ouvert à tous, de réflexions sur notre Société ; Un lieu où s'invente la Société de demain en toute indépendance.

Notre village aujourd'hui est à une croisée importante de ses prérogatives territoriales.

Depuis le 1er janvier 2017 une grande partie des engagements politiques en faveur du territoire ont été délégués à la Communauté de communes SMVIC (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté) 47 communes 45000 habitants environ. Les représentants à cette grande assemblée sont élus pour 6 ans.

Nombre de délégués	Communes
12	Saint-Marcellin
6	Vinay
3	Chatte, Saint-Hilaire du Rosier, Saint-Sauveur
2	Saint-Antoine l'Abbaye, Saint-Lattier, Saint-Quentin sur Isère, Saint-Romans, Saint-Vérand
1	Auberives en Royans, Beaulieu, Beauvoir en Royans, Bessins, Chantesse, Chasselay, Châtelus, Chevrières, Choranche, Cognins les Gorges, Cras, Izeron, l'Albenc, La Rivière, La Sône, Malleval en Vercors, Montagne, Montaud, Morette, Murinais, Notre Dame de l'Osier, Pollénas, Pont en Royans, Presles, Quincieu, Rencurel, Rovon, Saint-André en Royans, Saint-Appolinard, Saint-Bonnet de Chavagne, Saint-Gervais, Saint-Just de Claix, Saint-Pierre de Chérennes, Serre-Nerpol, Têche, Varacieux, Vatilieu

Plus que jamais se pose la question de la gouvernance et des attributions municipales dans un contexte en grand bouleversement. Aujourd'hui nous n'avons qu'un seul représentant dans cette assemblée pour le village. De fait il nous est plus difficile d'être pris en considération dans l'ensemble des décisions prises au sein de la SMVIC.

Mais au-delà de cette seule observation, c'est le devenir de notre commune que nous avons à défendre.

La volonté politique municipale est axée depuis de nombreuses années sur le bien vivre, sur un accès à la Culture avec la bibliothèque par exemple, l'accès à des activités associatives grâce à la MDA, une volonté de s'investir dans une nourriture de qualité éco-citoyenne et locale avec la cantine ... Autant de belles initiatives qui font l'originalité et la personnalité de notre village et l'attachement des habitants à cette dynamique.

- Mais qu'en sera-t-il demain ?
- Quel niveau d'engagement personnel souhaitez-vous mettre au service de votre commune ?
- Quel avenir pour les enfants de demain ?

1er
Kiosque citoyen
vendredi 1er mars 2019
20.00h à la Mairie



1^{er}
Kiosque citoyen
vendredi 1^{er} mars 2019
20.00h à la Mairie

Quels enjeux pour Saint Just de Claix ?

Qui se sent prêt à s'investir
dans la nouvelle équipe municipale ?

2020
2020

La population du village est en nette progression, et les ouvertures de classes successives sont là pour en témoigner. Nous cherchons à redynamiser le cœur du village en travaillant sur des opérations de longues haleine comme les itinéraires doux, les voies de traverse qui relient un côté du village à l'autre en traversant la départementale de façon la plus sécurisée possible, un nouveau pôle de vie derrière les écoles et la cantine, un agrandissement de l'école maternelle, la création d'un espace d'accueil pour les garderies et le périscolaire, un accueil pour les seniors, une épicerie solidaire ... autant de projets à faire évoluer dans les années à venir.

Aujourd'hui, plus que jamais, le village a besoin de forces vives, qui s'investissent dans ces nouvelles priorités. Il faut arriver à trouver les bonnes mesures qui redynamisent le cœur du village, créent et fixent les commerces, ouvrent de nouvelles perspectives ...

C'est une aventure passionnante et hautement citoyenne.

C'est aussi un travail long, difficile, semé de nombreuses contraintes, et subissant une inertie incroyable due au fonctionnement propre de l'organisation territoriale.

Nous souhaitons que l'année 2019 soit décisive, qu'elle nous donne l'occasion de nous rencontrer, de nous connaître et surtout qu'elle vous donne l'opportunité de vous investir, vous aussi, dans ces travaux à long terme.

Les kiosques citoyens sont là pour nous donner un lieu où échanger nos idées, discuter de notre avenir et imaginer le village idéal dans lequel nous souhaiterions vivre. C'est aussi et surtout un creuset où chacun peut apporter sa sensibilité et sa vision des choses afin de participer à la construction d'un idéal citoyen et respectueux.

Au cours de ces débats, que l'on souhaite riches et sans langue de bois, vous aurez peut-être aussi envie de vous engager plus personnellement dans la vie du village, en défendant des projets qui vous tiennent à cœur et en rejoignant la nouvelle équipe municipale de 2020.

D'autre part nous vous invitons à venir assister aux Conseils municipaux qui, nous vous le rappelons, sont publics et ouverts à toutes et tous. C'est un lieu privilégié pour comprendre les rouages des décisions prises au nom de la commune par les élus que vous avez choisis.

Nous vous attendons donc nombreux au 1^{er} kiosque citoyen de Saint Just de Claix, le 1^{er} mars prochain.

L'équipe municipale.

Pour mémoire :

Les compétences déléguées
à la Communauté de
communes
SMVIC

Au 1^{er} janvier 2017

- ▶ Développement économique
- ▶ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- ▶ Actions de promotion du tourisme dont politique de développement du tourisme
- ▶ Aménagement de l'espace
- ▶ Schéma de cohérence territoriale
- ▶ Zone d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire les projets d'implantation ou d'aménagement d'infrastructures économiques et d'habitation inscrits au PLH
- ▶ Aménagement des aires d'accueil des gens du voyage
- ▶ Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
- ▶ Protection de l'environnement (rivières, énergies, forêts ...)
- ▶ Habitat logements
- ▶ Politique de la ville
- ▶ Actions sociales (Actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse dont politique contractuelle (CAF), animation lieux d'Accueil Enfants- Parents, animation de relais d'assistantes maternelles, gestion d'infrastructures d'accueil de la petite-enfance (multi accueil, halte-garderie), ALSH, animation de projets en faveur des jeunes (11 ans-20 ans), insertion sociale et professionnelle, aide au maintien à domicile et services à la personne.
- ▶ Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- ▶ Eau potable
- ▶ Production, transport et distribution
- ▶ Assainissement collectif et service public d'assainissement non collectif
- ▶ Voirie d'intérêt communautaire
- ▶ Culture
- ▶ Réseaux fibre et haut débit

Pour vos travaux ... pensez à nos entreprises et artisans ...

ENTREPRISES ou ARTISANS	ACTIVITE	ADRESSE	TEL
A.G.M. Façades	Façades Isolation	105 Rue de l'Industrie	04 75 02 55 50
AM SPORT NUTRITION	Conseil en Alimentation Sportive et/ou Santé	91 Rue des Ratafias	09 54 05 00 68
Ambulatoire Santé	Matériel Médical	33 Rue des Quatre Têtes	06.33.35.50.81/06.61.19.50.32
ANGELINI Marie-Jo	Sophrologue	368 Rue de Rochebrune	06 88 77 04 78
ARBOR	Fabrique de Mobilier d'Ameublement	1093 Route des Alpes	04 75 48 37 00
ARNAUD Christelle	Coiffeuse à domicile	40 rue quatre têtes	06 86 25 56 34
AROD Electricité	Electricien	734 Rue de Rochebrune	07 77 37 88 59
Atouts Formations Sécurité	Formations Sécurité	292 Rue de l'Industrie	04 75 48 75 02
ATS Alt Tech Services	Travaux sur Cordes, Elagage	151 Rue du Parc	06.82.25.70.40
Auto Ecole du Royans	Auto Ecole	3112 Route de Provence	06 75 94 07 51
Automatique Distribution 38	Distributeurs de Boissons	89 Rue des Pézières	06 78 48 03 81
BARRET Simone	Gîtes Ruraux	122 Rue du Vercors	04 75 48 42 51
Bâtir 38	Maçonnerie	653 Route des Alpes	04 75 45 17 06
BERTRAND Nadine	Acupunctrice- Médecine Traditionnelle Chinoise	368 Rue de Rochebrune	07 81 21 19 86
BONNAND et Fils	Plâtrerie Peinture	492 Rue des Sagnes	04 75 48 43 30
CARNIEL SONOPLAST	Menuiseries Bois Alu Plastique	309 Rue de l'Industrie	04 75 48 41 75
Château des Angès/ Récréation	Réceptions Séminaires	300 montée Béatrix de Hongrie	04 75 71 83 96/06 88 79 18 90
CHRISTEL DERMOGRAPHIE	Maquillage Semi-Permanent/Dermographie		06 66 45 24 72
COLRUYT	Supermarché	67, chemin de la Motte	04 75 45 05 45
DAL'ALU	Zinguerie	2818 Rue de l'Isère	04 76 38 35 60
DENAUD Bruno	Ferronnerie d'art	21 Impasse de Piné	04 75 71 04 69/06.09.58.67.02
Dive Extrem	Ecole de Plongée Sous Glace	135 Rue du Lac	06 16 96 71 73
Du Peigne aux Ciseaux	Coiffure	38 Place de l'église	04 75 47 02 92
Elevage de la Verdure	Pension, Toilettage, Education Canine	103 Chemin du Vieux Pont	04 76 64 44 80
EMS	Entretiens d'Extérieurs et Divers	1090 Rue du Canal	06 71 14 55 37
Etoile du Vercors	Fromagerie	1709 Route des Loyes	04 76 64 40 64
Euko	Construction de Maisons Ossature Bois	111 Rue de l'Abbaye	06 50 08 87 53
Ferme de Valensole	Elevage Volailles Bio	272 Rue des Chênes	04 75 48 31 37
Froid Nouvel Air	Installation Cuisines Clim Frigos	176 Rue des Tuileries	06 45 65 21 04/06 18 15 05 98
FROMECA	Mécanique Générale	77 Rue de l'Industrie	04 75 48 97 81
GAEC du Levant	Fromage Fermier	774 Chemin de Ferme de Manne	04 75 45 43 23
GALLO Boucherie	Vente Viande en Gros	46 Rue de l'Agriculture	06 60 54 96 85
Gamme (Atelier) Création Jean Gabayet	Menuiserie et Fabrication de Meubles	52 Chemin du Lac	04 75 48 43 10
Gamme (Magasin) Création Jean Gabayet	Menuiserie et Vente de Meubles	1090 Route de Provence	04 75 45 39 67
GEMO Lionel	Plomberie, Chauffage, Ramonage	82 Place du 19 mars 1962	06 15 07 31 34
GLORENNEC Joan	Ecrivain Public et Correctrice	21 Impasse de Piné	06 82 37 20 82
ID Pose	PVC, Alu, Bois	232 Rue de l'Industrie	06 21 31 87 69
Infirmiers	Cabinet d'Infirmiers	43 Place du 19 mars 1962	04 76 36 03 68
Isère Savoie Etanchéité	Maçonnerie, Travaux d'Etanchéité d'Isolation	230 Rue des Garennes	04 75 47 81 04/06 85 51 84 60
JEAN-BAPTISTE Evelyne	Masseur-Kinésithérapeute- Ostéopathe	35 Place du 19 mars 1962	04 75 48 14 41
KALITHOS	Tailleur de Pierre	1505 Route des Loyes	04 76 38 15 73/06 74 18 10 91
L.M Graphic	Infographie, Imprimerie	53 Rue de l'Abbaye	04 75 02 20 56/06 32 86 64 28
La Pause Gourmande du Royans	Boulangerie Pâtisserie Bio	91 Rue des Ratafias	04 75 47 49 46

ENTREPRISES ou ARTISANS	ACTIVITE	ADRESSE	TELEPHONE
L'Atelier Miel de Delphine	Fabrication et Vente de Produits Gourmands	226 rue des Tuilleries	06 63 58 23 53
Le Fournil de Nathalie	Boulangerie-Pâtisserie	165 Grand Rue	04 75 48 41 81
Le Gil'Bernie	Bar, Restaurant et Traiteur	234 Grand Rue	04 75 48 36 79
Le Gratin Dauphinois	Traiteur	524 Route de Provence	06 08 47 33 59
Le TRUC	Mobilier Occasion/Surplus Militaire	41 Rue de l'Isère	04 75 48 41 33
LEROY Claire	Diététicienne	43 Place du 19 mars 1962	06 83 58 61 82
MEYNIS de PAULIN Photographie	Photographie	599 Route des Alpes	06 75 08 60 35
MONIN Chapiteaux	Location de chapiteaux et tentes	141 rue de l'industrie	06 07 34 70 57
N. Services	Fabrication Palettes	91 Rue des Garennes	04 75 48 31 28
Nadine Multi-Services	Services à Domicile	302 Grande Rue	06 64 66 89 08
NG PRO AUDIO	Sonorisation/Eclairage Professionnel	457 rue de Valensole	06 76 44 03 11
OMBC ABADIE Arnaud	Pose bardage et charpente métallique	127, impasse des Vicats	06 79 98 36 03
PACE Corinne	Rebouteuse/Magnétiseuse	63 rue des Platanes	04 75 48 31 94
Passion Nature /Comptoir Plus	Jardinerie, Motoculture	34 rue de l'industrie	04 75 48 37 60
PERRAUD Autocars & Voyages	Transports	38 Rue de l'Industrie	04 75 47 02 27
POUSSET Claire	Ostéopathe	901 Route des Loyes	04 75 47 53 98
Repp'Dance	Sonorisation	365 Rue de l'Abri	06 98 21 62 56
RJ Plomberie	Plomberie	36 Rue de Teire	06 13 65 07 17
Royans Frais	Fromagerie	1909 Route des Loyes	04 76 64 40 55
Royans Méca	Tracteurs Engins TP ou Forestiers sur site	65 Rue de Teire	06 79 11 16 43
Royans Pub	Publicité Tous Supports	224 Rue de l'Industrie	04 75 48 47 53
SAINT JEAN	Fabrication Quenelles, Pâtes & Ravioles	2125 Route des Loyes	04 76 64 48 50
SEGER Jean Luc	Médecin Généraliste	49 Place du 19 mars 62	04 75 48 49 62
SERASSET Sylvie	Psychologue Clinicienne	43 Place du 19 mars 1962	06 63 78 04 94
Solaire Urbain / Sun City	Matériels Equipements à Energie Solaire	158 Route des Loyes	04 75 48 41 90 / 06 50 97 17 63
Taxis GEMO	Taxis	22 Place de l'Eglise	06 15 93 43 04
TOPEMBAL	Emballage Cartons Plastiques	91 Rue des Garennes	04 75 48 30 95
TRANS'BLACHE	Transport Routier de Marchandises	Lotissement Les Cygnes	04 75 48 33 19
VALSOLEIL/Drômoise de Céréales	Coopérative Agricole	34 Rue de l'Industrie	04 75 48 37 60
Vercors Auto Contrôle - DEKRA -	Contrôle Technique Automobiles	298 Rue de l'Industrie	04 75 48 95 17
Vercors Bois Emballages/Mogi-Bois	Emballages Bois	3023 Rue de l'Isère	04 76 64 40 43
Vétérinaire	Cabinet vétérinaire	224 rue de l'industrie	04 76 38 35 22



Maison médicale

Place du 19 mars 1962
(derrière l'église)

MEDECIN GENERALISTE **04 75 48 49 62**
Jean Luc SEGER
 Consultations tous les jours de 9h00 à 11h00 sans rendez-vous
 et l'après midi exclusivement sur rendez-vous.
 Le cabinet est fermé le jeudi et le samedi après midi.

CABINET INFIRMIER **04 76 36 03 68**
 Sans rendez-vous tous les matins de 8h00 à 8h45 du lundi au vendredi

MASSEUR KINESITHEAPEUTE OSTEOPATHE **04 75 48 14 41**
Evelyne JEAN BAPTISTE

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE **06 63 78 04 94**
Sylvie SERASSET

DIETETICIENNE **06 83 58 61 82**
Claire LEROY

ERGOTHEAPEUTE (le mercredi) **07 81 45 83 41**
Téodora URECHE

Contacts Utiles

Vie associative

ACCA Association Communale de Chasse Agréée
Mr Frédéric BEC 06 48 28 64 72
fred-bec@hotmail.fr

ADIE Association de Défense des Intérêts Environnementaux
Mr Philippe ADAM 07 81 47 24 87
adie.isere@gmail.com

ADRENALINE GT Evénements et rassemblements automobile
Mme Edwige MICHEL 06 45 50 56 00
edwige.michel85@gmail.com

AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS
Mr Franck GELAS 06 07 58 61 74
gelas.franck@wanadoo.fr

COMITE DES FETES Organisation d'animations villageoises
Mme Roselyne SAGE 06 15 75 51 44
sageroselyne@yahoo.fr

FLEUR DE PECHER Tai Chi Chuan et Qi Gong
Mr Jean-François HOREN 04 75 47 17 90
fleurdepecher@kyxar.fr

FNACA Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie
Mr Maurice VIZIER 04 75 48 41 41

JOIE DE VIVRE Animations Diverses pour Retraités
Mme Danielle GERVY 07 70 74 43 95
danygervy@orange.fr

JONQUILLES (Les) Gymnastique Adulte
Mme Martine DESANLIS 04 75 48 29 37 / 06 09 60 80 04
desanlis.martine@wanadoo.fr

JUST YOGA
Mr Vincent Thomas / Stephanie AZAU 06 58 22 43 43
justyoga38@gmail.com

KARATE
Mr Alain OLLAT 04 75 47 50 91
alain.ollat26@orange.fr

LIFE HIP HOP Danse Hip-Hop
Mme Chantal GUEFFIER / Sandrine ABISSET 06.98.10.83.57
sandrine.abisset@laposte.net

LOISIRS DANSE Apprentissage et Perfectionnement de la Danse de Salon
Mme Christiane BOUTIE 04 75 48 45 51 / 06 63 26 83 44
boutie.christiane@outlook.fr

MONDEE CREATIVE (La) club photo, arts créatifs, couture, maquillage, itinérances ...
Mme Virginie CASIER 06 58 71 82 34
lysa.gin@laposte.net

PETANQUE ST JUSTOISE (La)
Mr Christophe BOUCHET 06 82 64 04 83
bouchet_christophe@orange.fr

POTERIE
Mr Valentin LEPRETRE 04 75 48 36 93

SOU DES ECOLES Récolte de Fonds pour le Financement des Sorties Scolaires
Mme Aurélie GRESSE 06 72 51 79 43
sde.stjust@gmail.com

TAEKWONDO
Mme Viviane MARCHITTO 06 13 30 60 96
saintjust-tkd@orange.fr

COQUINOUX (Les) Halte-garderie Parentale
Mme Natacha PETTER 04 75 48 30 60 / 07 50 85 90 39
creche.les.coquinoux@gmail.com

DON DU SANG
Mme Arlette MAESTRE 06 72 81 79 43
arlettemaestre@gmail.com

CHEMINS DE TRAVERSE (Les) Théâtre
Mme MASSE Pascale 06 70 65 23 38
pascaline.masse@gmail.com

US RO-CLAIX Football
Mr Philippe ROYANNEZ 06 85 72 13 14
rovanneze.philippe@akeonet.com

Contacts Utiles

Contacts

CONTACTS UTILES :

MAIRIE

22 Place de l'Eglise
38680 SAINT JUST DE CLAIX

Tel : 04 75 48 43 67

saintjustdeclair@orange.fr
www.saint-just-de-claix.fr

Horaires d'Ouverture :

Lu Ma : 9h - 12h
Je : 9h - 14h
Ve : 9h - 12h / 14h - 16h30

CANTINE

Tel : 04 75 47 43 85

GARDERIE

Tel : 04 75 48 43 67

ECOLE MATERNELLE :

Tel 04 75 48 40 14

ECOLE ELEMENTAIRE :

Tel 04 75 48 45 43

BIBLIOTHEQUE :

Tel : 04 75 45 03 04

Horaires d'Ouverture :

Me : 14h- 18h / Ve : 15h – 17h / Sa : 10h – 12h

L'AGENCE POSTALE :

Tel 04 75 48 42 00

Horaires d'Ouverture :

Lu Ma Me : 8h30 – 12h / 14h – 16h
Je Ve : 8h30 – 12h30 / 14h – 16h
Sa : 8h – 11h

Communauté de Communes :

Saint Marcellin Vercors Isère Communauté SMVIC

Maison de l'Intercommunalité

7 Rue du Colombier

38160 SAINT MARCELLIN Tel : 04 76 38 45 48

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

EAU et ASSAINISSEMENT

à Saint Marcellin

Tel : 04 76 38 61 48

à Vinay

Tel : 04 76 36 90 57

DECHETTERIE

Route de la Croix de May

38160 SAINT SAUVEUR

Tel. : 04 76 38 66 03

Horaires d'Ouverture :

Lundi au Vendredi : 9h – 12h / 13h30 – 18h
Samedi : 9h – 18h

URGENCES :

POMPIERS : 18 ou 112

GENDARMERIE : 17 ou 112 Tel. : 04 76 36 00 17